



---

# Le tourisme urbain en 2007

## *Rapport général*

### **Direction du Tourisme**

Département de la stratégie, de la prospective, de l'évaluation et des statistiques (DPSES)  
Bureau des études, des statistiques et des comptes économiques (BESCE)

**Mai 2008**

Ce rapport a été réalisé par la Direction du Tourisme  
Département de la stratégie, de la prospective, de l'évaluation et des statistiques  
Bureau des études, des statistiques et des comptes économiques  
Par Séverine Francastel

Pour le Club « tourisme en ville » de Maison de la France

Pour toute question concernant ce rapport : [severine.francastel@tourisme.gouv.fr](mailto:severine.francastel@tourisme.gouv.fr)

Remerciements : Marie Antczak

## Avertissement

Cette étude est la mise à jour 2007 d'une étude réalisée par la Direction du Tourisme pour le compte de Maison de la France. Elle a pour objet de mieux comprendre les caractéristiques et les dynamiques du tourisme urbain, notamment dans les villes membres du Club « tourisme en ville » de Maison de la France<sup>1</sup>.

L'étude présente, dans une première partie, les caractéristiques de l'hôtellerie et des résidences de tourisme<sup>2</sup> au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Les deuxième et troisième parties portent sur la fréquentation hôtelière pour les années 2005, 2006 et 2007.

Les résultats de la fréquentation hôtelière en 2006 présentent une double rupture de série par rapport aux années précédentes :

1) Les résultats portent sur le champ élargi des « hôtels de tourisme » et non sur les seuls hôtels homologués. Le champ « tourisme » comprend les hôtels homologués ainsi qu'environ 200 hôtels de chaîne non classés, représentant plus de 10 000 chambres.

2) L'enquête de fréquentation hôtelière a fait l'objet d'une rénovation importante en 2006.

Outre la modification du protocole de collecte (utilisation d'un questionnaire unique et nouvelle nomenclature des pays), la modification principale porte sur la méthode de redressement statistique, afin de mieux traiter la non-réponse.

Les données de fréquentation 2006 (version Tourisme 2) ne sont donc pas directement comparables aux données publiées pour l'année 2005 (version Tourisme 1).

Pour permettre des comparaisons entre 2005 et 2006, les données 2005 ont été recalculées suivant la méthodologie « Tourisme 2 » adoptée en 2006. Cependant, l'attention du lecteur est attirée sur la sensibilité aux aléas statistiques des taux d'évolution de certaines variables déclinées à un niveau très fin (notamment les nuitées étrangères par pays d'origine).

En tout état de cause, l'évolution de fréquentation hôtelière ne pourra donc plus être présentée que pour les années 2005 à 2007.

---

<sup>1</sup> Depuis début 2007, Paris ne fait plus partie du club, tandis que Nice l'a rejoint.

<sup>2</sup> La résidence de tourisme est un établissement commercial d'hébergement classé, faisant l'objet d'une exploitation permanente ou saisonnière. Elle est constituée d'un ensemble homogène de chambres ou d'appartements meublés, disposés en unités collectives ou pavillonnaires, offerts en location à une clientèle touristique qui n'y élit pas domicile. Elle est dotée d'un minimum d'équipement et de services communs. Elle est gérée dans tous les cas par une seule personne physique ou morale.

# SOMMAIRE

<b>Zonage</b>	<b>4</b>
<b>L'offre d'hébergement touristique en 2007</b>	<b>5</b>
<b>I. Le parc hôtelier</b>	<b>5</b>
71% de la capacité hôtelière dans l'urbain	5
Poids de l'urbain en augmentation depuis 1999	6
Des établissements de plus grande taille dans l'urbain	11
Davantage d'hôtels haut de gamme dans l'urbain	14
<b>II. Les résidences de tourisme</b>	<b>21</b>
Moins de résidences de tourisme dans l'urbain	21
<b>La fréquentation hôtelière de 2005 à 2007</b>	<b>25</b>
Le taux d'occupation des hôtels augmente surtout dans l'urbain	25
Une fréquentation moins concentrée sur la période estivale	27
Une fréquentation plus importante en semaine que le week-end	30
La clientèle d'affaires, première clientèle des hôtels dans la majorité des grandes villes	32
<b>La fréquentation hôtelière « étrangère » de 2005 à 2007</b>	<b>35</b>
Les touristes lointains sont plus attirés par les grandes villes, mais les touristes européens y restent largement majoritaires	35
L'urbain est plus soumis aux fluctuations de la clientèle étrangère	39
Principales clientèles étrangères des grandes villes : anglaises, allemandes, italiennes	41

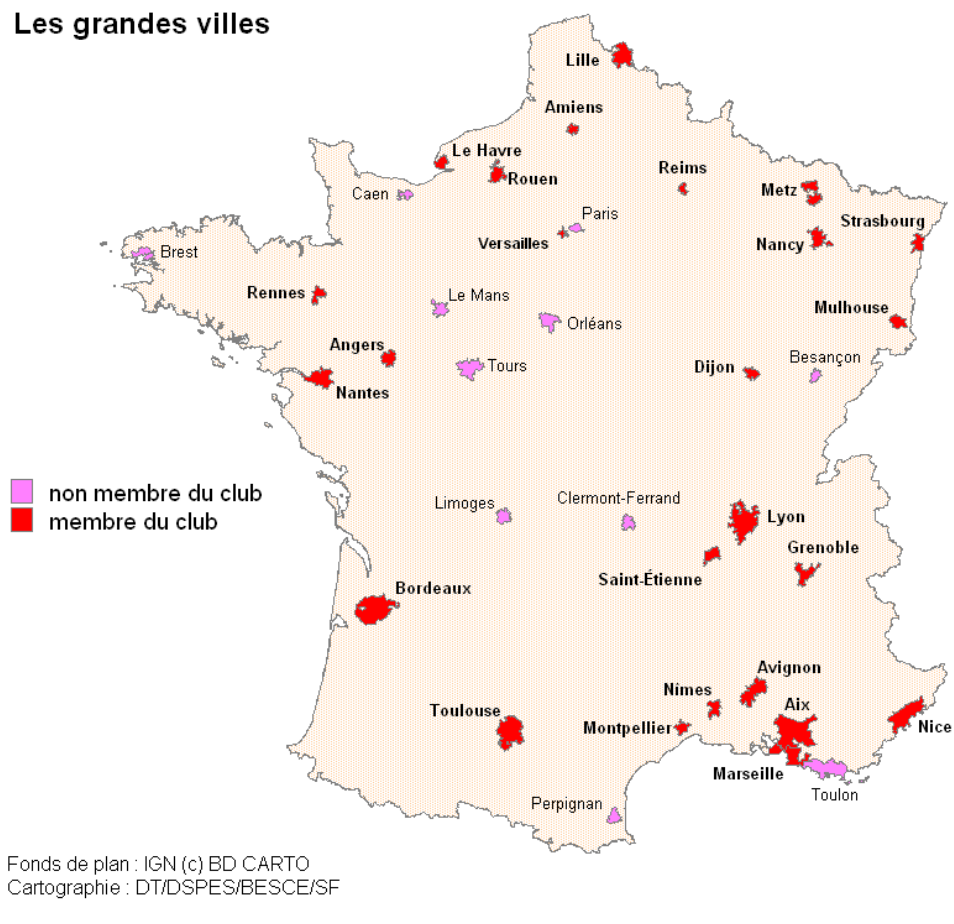
## Zonage

L'étude traite de l'espace urbain, tel que défini par le zonage des pôles urbains<sup>3</sup> élaboré par l'INSEE, et plus particulièrement sur 36 grandes villes, dont 25 sont membres du Club « tourisme en ville » en 2007.

Les grandes villes non membres du club et prises en compte ici sont les pôles urbains dont le nombre d'habitants de la ville centre dépasse 90 000 habitants.

Toutefois, pour les villes de Paris, Versailles, Marseille et Aix le zonage d'étude n'est pas celui des pôles urbains car ceux-ci englobent Paris et Versailles d'un côté et Aix et Marseille de l'autre. Par conséquent, la commune de Paris sera analysée isolément, et pour Versailles, Aix et Marseille, ce sont les zones de chalandise communiquées par les Offices de Tourisme qui seront utilisées.

### Les grandes villes



<sup>3</sup> Le pôle urbain est une unité urbaine offrant au moins 5000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain. L'unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes qui comporte sur son territoire une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants où aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. En outre, chaque commune concernée possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie. Si l'unité urbaine s'étend sur plusieurs communes, l'ensemble de ces communes forme une agglomération multicommunale ou agglomération urbaine. Si l'unité urbaine s'étend sur une seule commune, elle est dénommée ville isolée.

## L'offre d'hébergement touristique en 2007

### I. Le parc hôtelier

#### 71% de la capacité hôtelière dans l'urbain

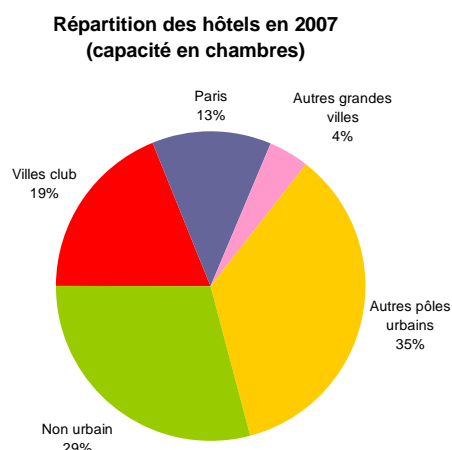
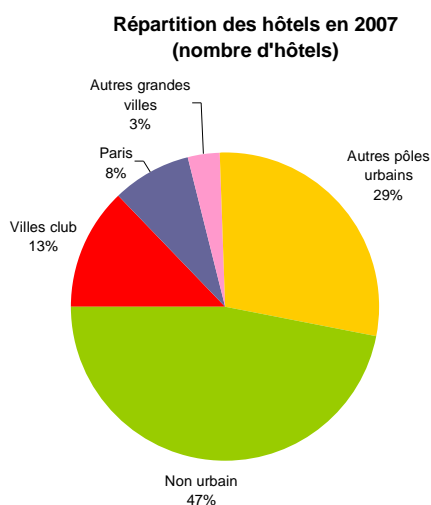
Au 1<sup>er</sup> janvier 2007, le parc hôtelier français compte 17 900 hôtels pour 612 400 chambres, soit un nombre moyen de 34 chambres par hôtel.

Les hôtels se localisent majoritairement dans la zone urbaine (53%) qui représente 71% de la capacité hôtelière (nombre de chambres). Les grandes villes concentrent près de la moitié des hôtels et de la capacité en chambres de la zone urbaine (respectivement 46% et 50%).

Au sein des grandes villes, plus de la moitié des hôtels et de la capacité hôtelière relève des villes membres du club « tourisme en ville » (soit 13% et 19% du parc de France métropolitaine).

Paris intra muros représente à lui seul 8% des hôtels et 13% des chambres de France métropolitaine.

Après Paris, les plus grosses villes en termes de capacité hôtelière sont Nice (4% de la capacité de France métropolitaine), Lyon (2%), Bordeaux (1,2%), Toulouse (1,2%), Lille (1,1%) et Strasbourg (1,0%). Le cumul Aix-Marseille représente 1,5%.



Source : INSEE, Direction du tourisme, partenaires régionaux

## Poids de l'urbain en augmentation depuis 1999

La zone urbaine concentre en 2007 près de 53% des hôtels et 71% des chambres de France métropolitaine. Depuis 1999, le poids de l'urbain est en augmentation (+0,8 points pour les hôtels et +2,1 pour les chambres).

Cette évolution a lieu dans un contexte national de mutation du parc hôtelier vers des hôtels de plus grande capacité. Ainsi, si le nombre d'hôtels a globalement diminué au niveau France métropolitaine (-1 200 établissements de 1999 à 2007), cette baisse est plus que compensée par la hausse de la taille moyenne des hôtels. Au final, cela se traduit par une augmentation de la capacité hôtelière au niveau France métropolitaine (+12 100 chambres).

Dans cette logique, la capacité hôtelière est en hausse dans l'urbain (+20 600 chambres). Elle diminue globalement hors des pôles urbains (-8 500) et dans les villes non membres du club hors Paris (-600).

Parmi les 36 grandes villes, seize voient leur capacité hôtelière croître mais dix sont dans une évolution à la baisse : Rouen, Strasbourg, Mulhouse, Saint-Étienne, Grenoble, Toulouse, Nîmes et Nice pour les villes du club. Tours et Perpignan pour les autres grandes villes.

### Répartition du parc hôtelier classé de 1999 à 2007<sup>4</sup>

- Nombre d'hôtels (en %)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Non urbain	47,9	47,9	48,0	47,5	47,3	47,2	47,4	47,3	47,1
Urbain	52,1	52,1	52,0	52,5	52,7	52,8	52,6	52,7	52,9
dont villes club	12,7	12,7	12,7	12,7	12,7	12,8	12,8	12,7	12,8
dont Paris	7,6	7,7	7,7	8,0	8,1	8,2	8,2	8,3	8,3
dont autres grandes villes	3,4	3,3	3,3	3,2	3,2	3,3	3,3	3,2	3,2
dont autres pôles urbains	28,4	28,4	28,3	28,5	28,6	28,5	28,4	28,4	28,5
Total France	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSEE, direction du Tourisme, partenaires régionaux

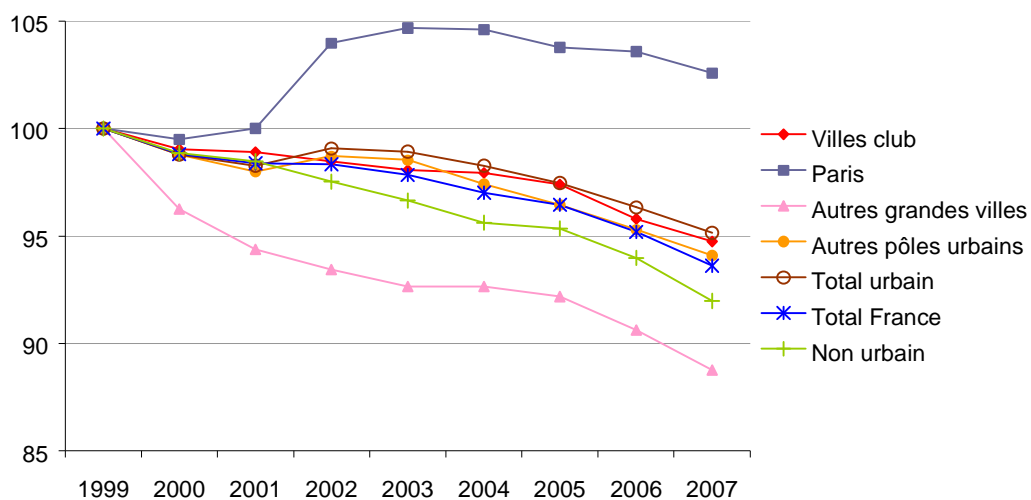
- Nombre de chambres (en %)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Non urbain	31,5	31,4	31,1	30,5	30,2	30,1	30,1	29,6	29,4
Urbain	68,5	68,6	68,9	69,5	69,8	69,9	69,9	70,4	70,6
dont villes club	18,3	18,4	18,5	18,3	18,3	18,5	18,5	18,6	18,8
dont Paris	12,4	12,4	12,4	12,6	12,7	12,8	12,9	12,9	12,9
dont autres grandes villes	4,2	4,1	4,0	3,9	3,9	3,9	3,9	4,0	4,0
dont autres pôles urbains	33,7	33,8	34,1	34,6	34,8	34,8	34,7	34,9	34,9
Total France	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

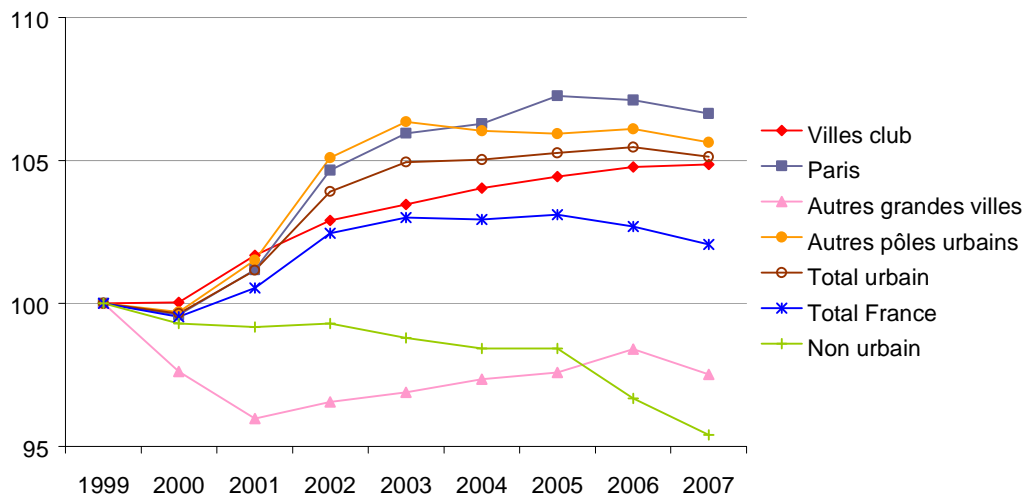
Source : INSEE, direction du Tourisme, partenaires régionaux

<sup>4</sup> L'évolution n'est disponible, depuis 1999, que sur le champ des hôtels classés. Pour le parc total (hôtels classés et non classés) les données existent depuis 2003.

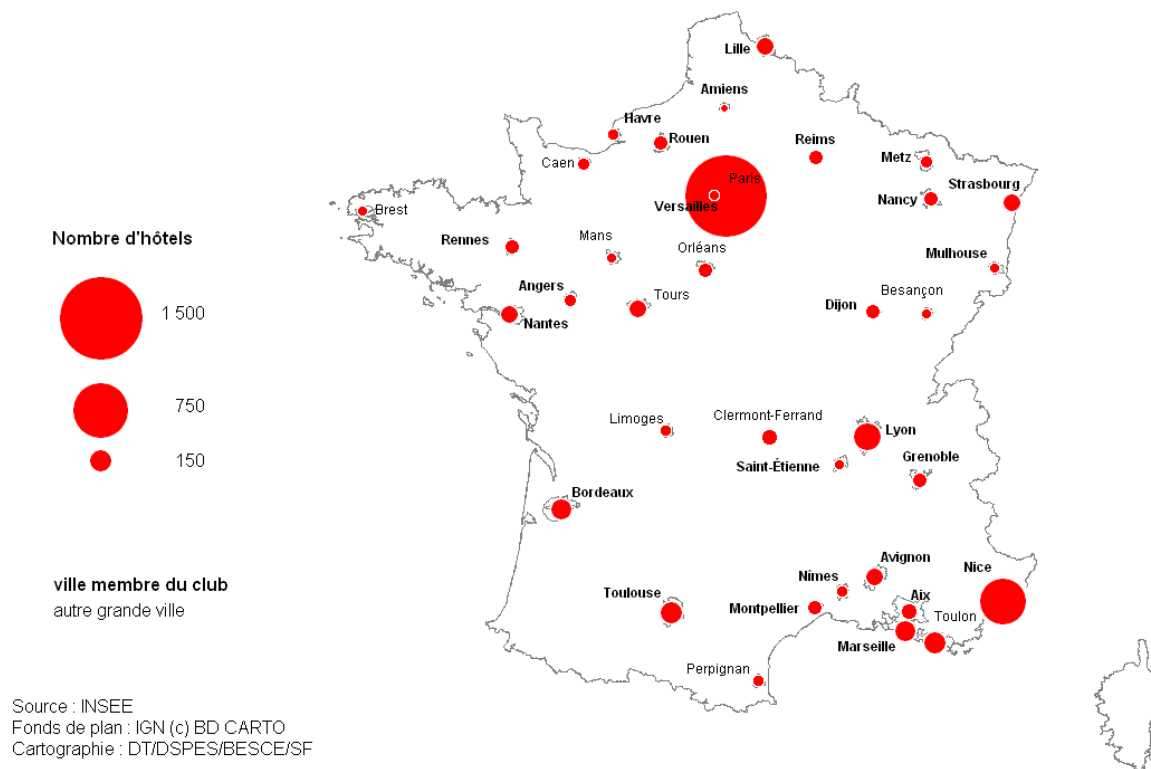
**Evolution du nombre d'hôtels classés (base 100 en 1999)**



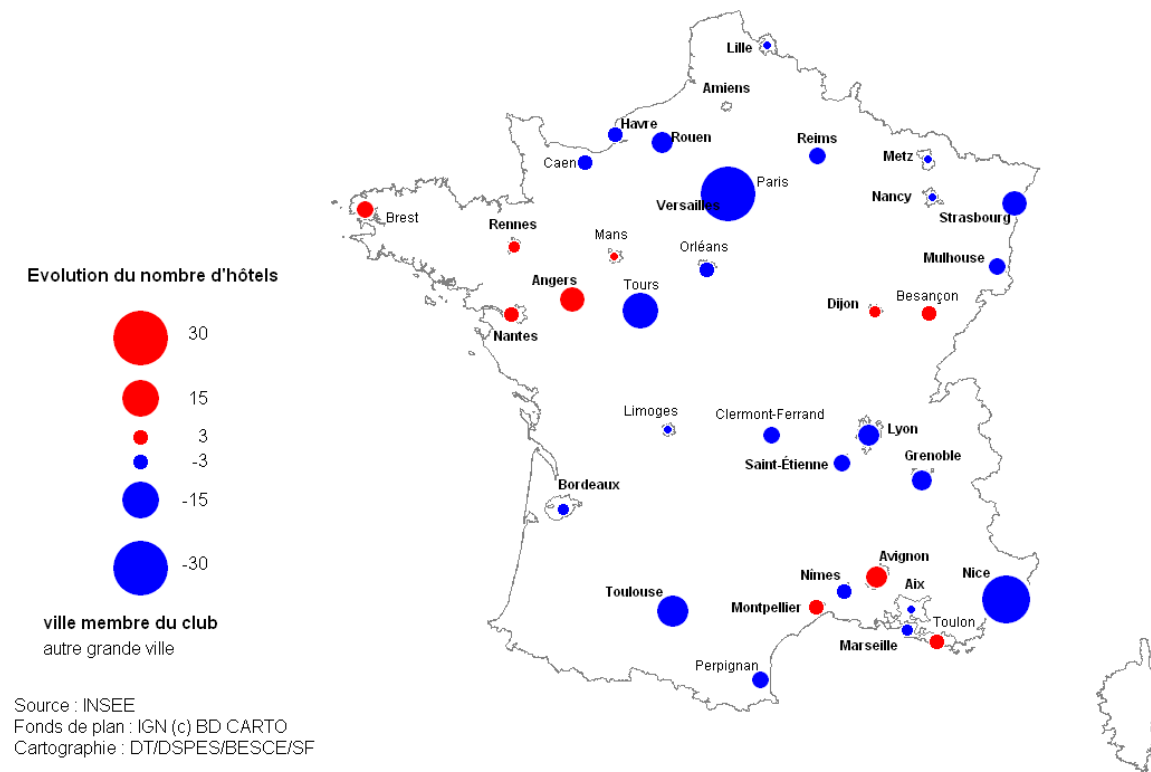
**Evolution de la capacité en chambres des hôtels classés (base 100 en 1999)**



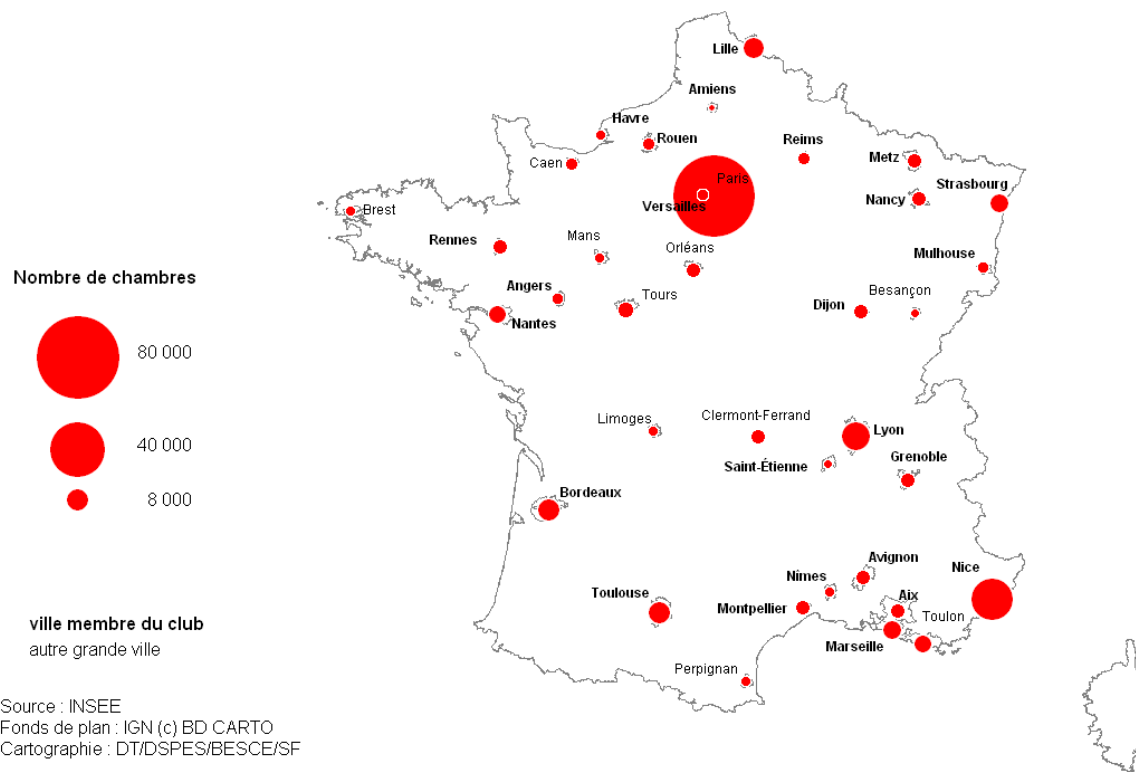
## Répartition du parc hôtelier entre les grandes villes de France métropolitaine au 1er janvier 2007



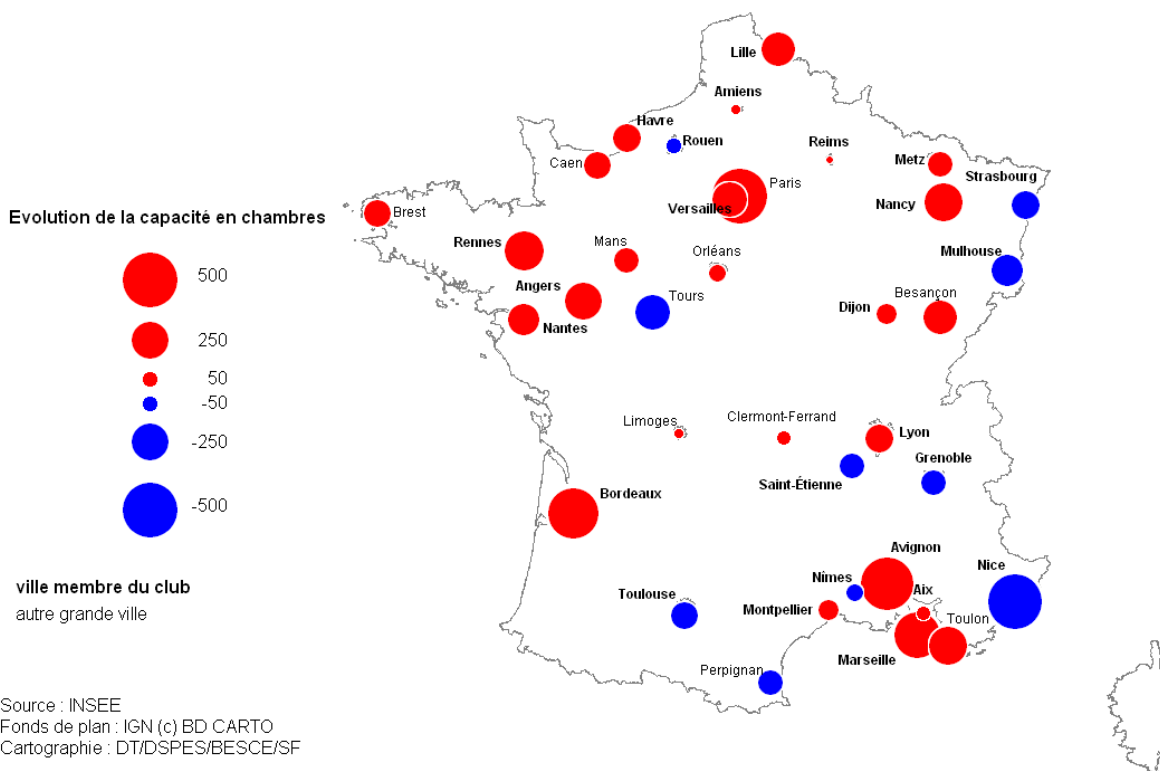
## Evolution du parc hôtelier dans les grandes villes de France métropolitaine de 2003 à 2007



## Répartition de la capacité hôtelière entre les grandes villes de France métropolitaine au 1er janvier 2007



## Evolution de la capacité hôtelière de 2003 à 2007



## Hôtellerie de tourisme non classée<sup>5</sup>

En France, en 2007, l'hôtellerie non classée représente 289 hôtels et 14 200 chambres.

Elle est concentrée dans l'urbain à près de 68% (81% pour les capacités en chambre), avec un poids en baisse de 12 points par rapport à 2003 (respectivement -3 point pour le nombre de chambres).

19% du parc hôtelier non classé est situé dans les villes du club, pour seulement 9% dans les autres grandes villes.

### Parc hôtelier non classé et évolution 2003 - 2007

	Nombre d'hôtels		Nombre de chambres	
	2007	Variation 2003 / 2007	2007	Variation 2003 / 2007
Non urbain	93	+ 62	2 773	+ 1 340
Urbain	196	+ 74	11 475	+ 2 368
dont villes club	54	+ 16	3 007	+ 313
dont autres grandes villes	21	+ 7	1 282	+ 271
Total France	289	+ 136	14 248	+ 3 087

Source : INSEE, direction du Tourisme, partenaires régionaux

### Répartition du parc hôtelier non classé de 2003 à 2007

( en % )	Nombre d'hôtels			Nombre de chambres		
	2003	2005	2007	2003	2005	2007
Non urbain	20,3	23,6	32,2	16,3	18,3	19,5
Urbain	79,7	76,4	67,8	83,7	81,7	80,5
dont villes club	24,8	21,5	18,7	28,5	24,1	21,1
dont autres grandes villes	9,2	9,7	7,3	9,1	10,6	9,0
Total France	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSEE, direction du Tourisme, partenaires régionaux

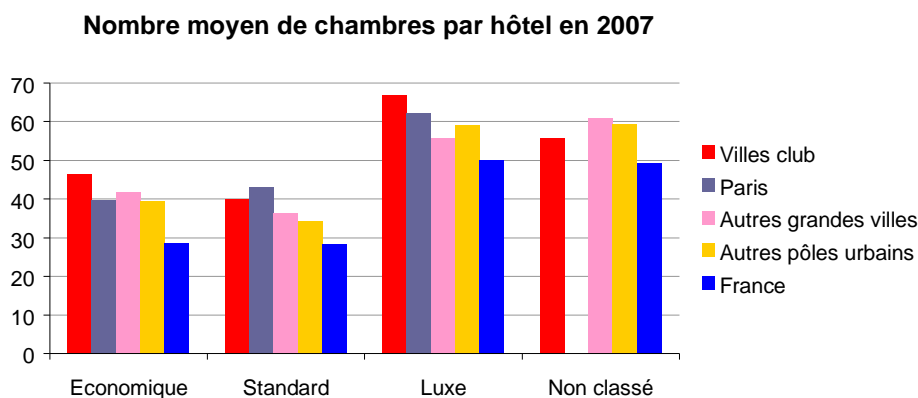
<sup>5</sup> Ces chiffres ne sont disponibles que depuis 2003 (source : INSEE, enquête de fréquentation hôtelière).

## Des établissements de plus grande taille dans l'urbain

La zone urbaine qui rassemble près de 53% du parc hôtelier français au 1<sup>er</sup> janvier 2007 se caractérise par un nombre moyen de chambres par établissement nettement plus élevé que sur l'ensemble du territoire métropolitain (46 contre 34). La capacité moyenne des hôtels est encore supérieure dans l'ensemble des grandes villes : elle est de 50 chambres pour les villes du club comme pour les autres grandes villes.

Les villes du club se distinguent des autres grandes villes par des hôtels en moyenne plus grands dans la catégorie « luxe » (67 chambres contre 61) et plus petits pour les non classés (respectivement 56 contre 61).

Dans les villes de Paris, Toulouse, Nancy, Metz, Bordeaux, Lyon, Mulhouse, Strasbourg, Lille et Versailles la taille moyenne des hôtels est supérieure à la moyenne des grandes villes et comprise entre 53 pour Paris et 65 pour Versailles.



Depuis 2003, la tendance nationale est à la hausse de la taille moyenne des hôtels (+1,2 chambres). Le phénomène est accentué dans la zone urbaine (+1,9), comme dans l'ensemble des grandes villes (+1,9).

C'est dans les villes de Reims, Tours, Marseille, Rouen, Bordeaux, Caen, Nancy, Versailles, et Le Havre que la taille moyenne des hôtels s'est le plus accrue (de +3,7 chambres à Reims et Tours à +7,2 au Havre).

A l'opposé de l'évolution générale, la taille moyenne est en diminution à Brest, Angers, Dijon et Montpellier.

Taille moyenne des hôtels par type d'espace au 1<sup>er</sup> janvier 2007

	France			Zone urbaine		
	Nbr d'hôtels	Capacité en chambres	Nbr moyen chambres / hôtel	Nbr d'hôtels	Capacité en chambres	Nbr moyen chambres / hôtel
Eco (0* et 1*)	3 432	98 052	29	1 750	72 354	41
Standard (2*)	9 571	269 932	28	4 701	173 326	37
Luxe (3* et 4*)	4 585	230 192	50	2 853	176 389	62
Non classés	289	14 248	49	196	11 475	59
Total	17 877	612 424	34	9 500	433 544	46

	dont villes club			dont Paris		
	Nbr d'hôtels	Capacité en chambres	Nbr moyen chambres / hôtel	Nbr d'hôtels	Capacité en chambres	Nbr moyen chambres / hôtel
Eco (0* et 1*)	430	20 018	47	158	6 315	40
Standard (2*)	1 111	44 433	40	546	23 606	43
Luxe (3* et 4*)	712	47 752	67	761	47 341	62
Non classés	54	3 007	56	0	0	
Total	2 307	115 210	50	1 465	77 262	53

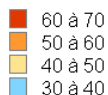
	dont autres grandes villes			dont autres pôles urbains		
	Nbr d'hôtels	Capacité en chambres	Nbr moyen chambres / hôtel	Nbr d'hôtels	Capacité en chambres	Nbr moyen chambres / hôtel
Eco (0* et 1*)	132	5 523	42	1 030	40 498	39
Standard (2*)	316	11 499	36	2 728	93 788	34
Luxe (3* et 4*)	120	6 699	56	1 260	74 597	59
Non classés	21	1 282	61	121	7 186	59
Total	589	25 003	42	5 139	216 069	42

## Taille moyenne des hôtels dans les grandes villes de France métropolitaine au 1er janvier 2007

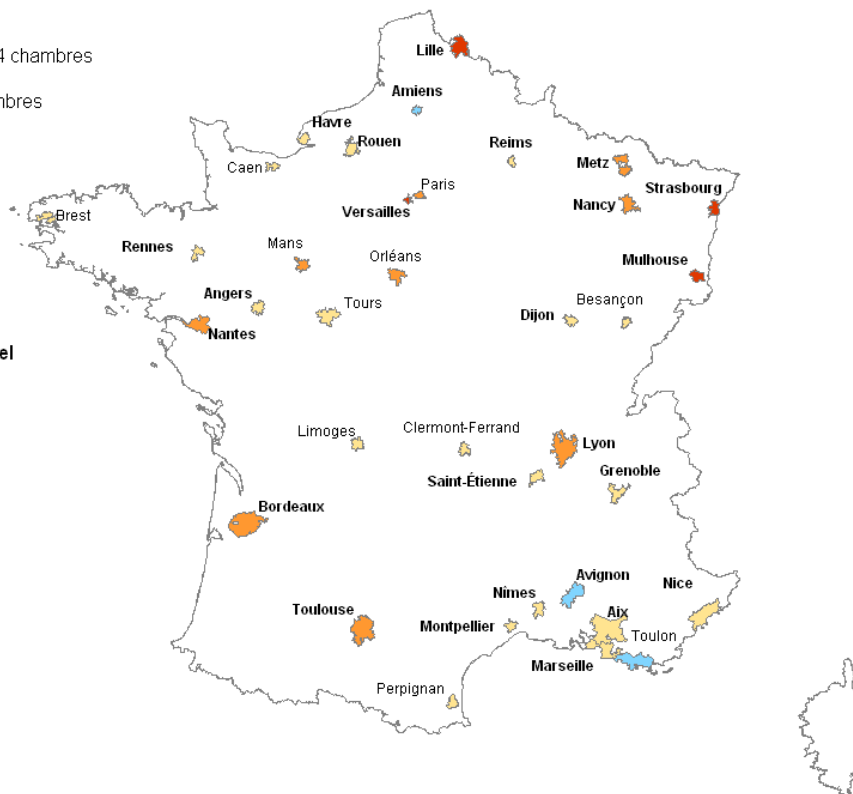
Taille moyenne France métropolitaine = 34 chambres

Taille moyenne en zone urbaine = 46 chambres

### Nombre moyen de chambres par hôtel



ville membre du club  
autre grande ville



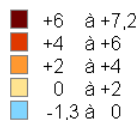
Source : INSEE  
Fonds de plan : IGN (c) BD CARTO  
Cartographie : DT/DSPES/BESCE/SF

## Evolution de la taille moyenne des hôtels de 2003 à 2007

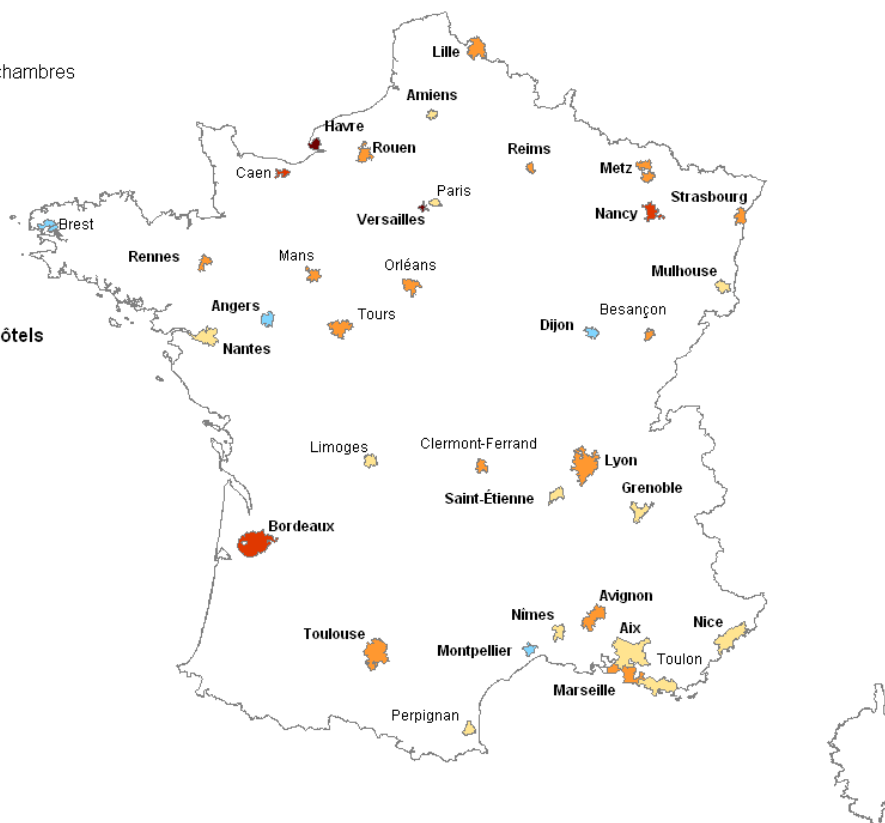
Evolution France métropolitaine = +1,2 chambres

Evolution zone urbaine = +1,9 chambres

### Evolution de la taille moyenne des hôtels



ville membre du club  
autre grande ville



Source : INSEE  
Fonds de plan : IGN (c) BD CARTO  
Cartographie : DT/DSPES/BESCE/SF

## Davantage d'hôtels haut de gamme dans l'urbain

En France métropolitaine, la structure du parc hôtelier est largement dominée par les **2 étoiles** (54% des hôtels et 44% des chambres). Dans les grandes villes non membres du club et dans les pôles urbains de moins de 90 000 habitants pour la ville centre, la part des hôtels standards est proche de la moyenne nationale.

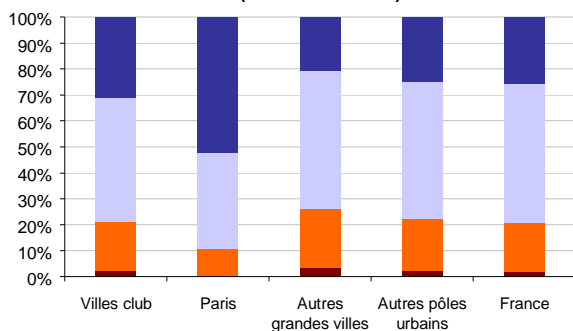
En revanche, les villes membres du club sont globalement moins orientées vers ce segment de marché (48% des hôtels et 39% des chambres). C'est également le cas à Paris où le parc 2 étoiles ne représente que 37% des hôtels et 31% des chambres.

La **catégorie économique (0\* et 1\*)** représente 19% des hôtels en France métropolitaine. Elle est sur-représentée dans les grandes villes non-membres du club (22%) et dans les pôles urbains de moins de 90 000 habitants dans la commune centre (20%).

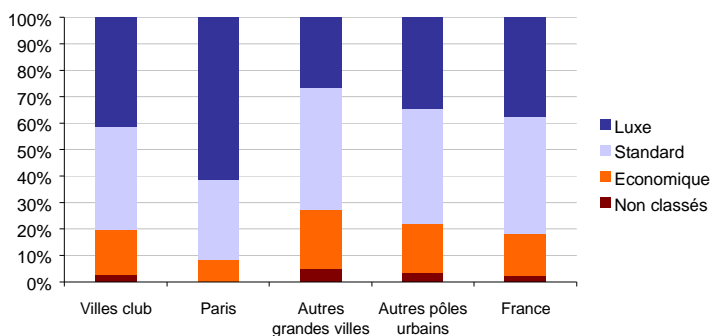
Les **hôtels de luxe (3\* et 4\*)** sont sur-représentés dans la zone urbaine par rapport à la moyenne métropolitaine (30% contre 26%). Cette sur-représentation est essentiellement le fait de Paris (Paris compte 760 hôtels haut de gamme), mais également de l'ensemble des grandes villes du club.

2% du parc métropolitain relève des hôtels non classés. Cette proportion est assez stable dans les différentes zones : de 4% dans les grandes villes non-membres à 2% dans les villes club et la zone urbaine en général.

Structure du parc hôtelier par catégorie  
(nombre d'hôtels)



Structure du parc hôtelier par catégorie  
(capacité en chambres)



Structure du parc hôtelier par type d'espace au 1<sup>er</sup> janvier 2007

	France		Zone urbaine	
	Nbr d'hôtels	Capacité en chambres	Nbr d'hôtels	Capacité en chambres
Eco (0* et 1*)	19%	16%	18%	17%
Standard (2*)	54%	44%	49%	40%
Luxe (3* et 4*)	26%	38%	30%	41%
Non classés	2%	2%	2%	3%
Total	100%	100%	100%	100%

	dont villes club		dont Paris	
	Nbr d'hôtels	Capacité en chambres	Nbr d'hôtels	Capacité en chambres
Eco (0* et 1*)	19%	17%	11%	8%
Standard (2*)	48%	39%	37%	31%
Luxe (3* et 4*)	31%	41%	52%	61%
Non classés	2%	3%	0%	0%
Total	100%	100%	100%	100%

	dont autres grandes villes		dont autres pôles urbains	
	Nbr d'hôtels	Capacité en chambres	Nbr d'hôtels	Capacité en chambres
Eco (0* et 1*)	22%	22%	20%	19%
Standard (2*)	54%	46%	53%	43%
Luxe (3* et 4*)	20%	27%	25%	35%
Non classés	4%	5%	2%	3%
Total	100%	100%	100%	100%

## Poids de chaque espace urbain par catégorie d'hôtels

La zone urbaine concentre 71% de la capacité hôtelière métropolitaine. Cette part est encore supérieure pour les hôtels des catégories économique, luxe et non classés (respectivement 74%, 77% et 81%).

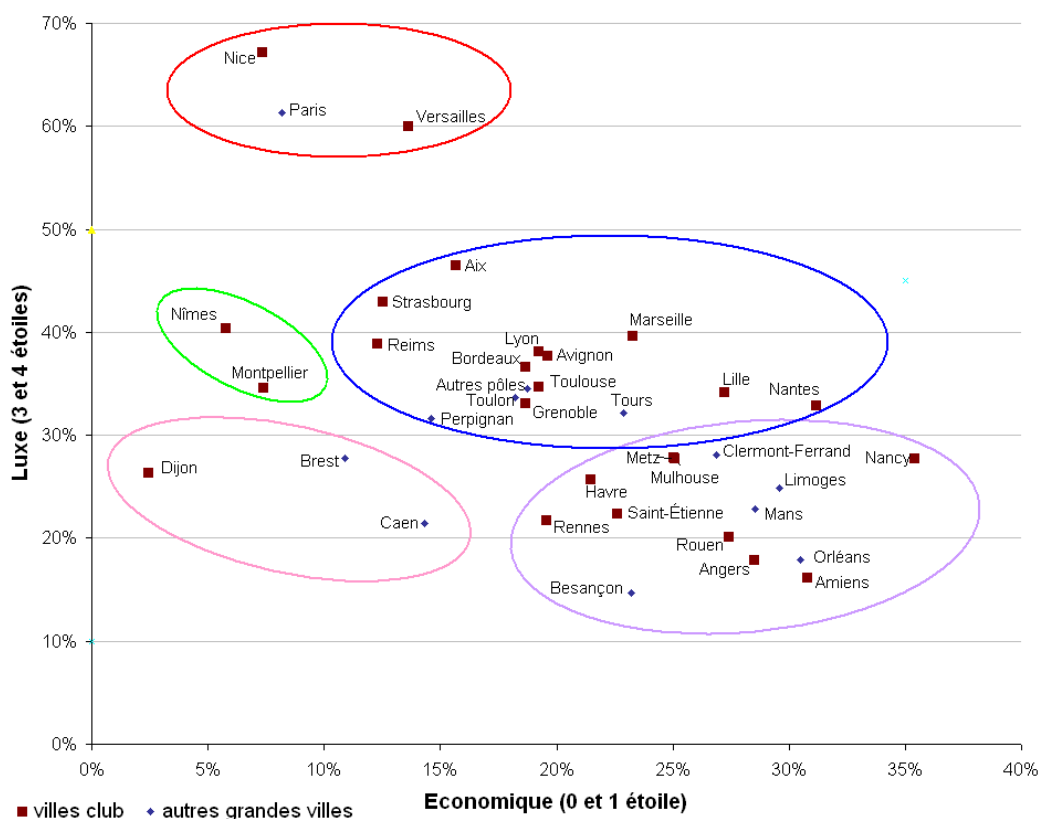
En nombre d'établissements, on observe que le territoire urbain « capte » une part importante des hôtels non classés (68%) et des hôtels de luxe (62%). Les villes du club regroupent 16% de cette catégorie d'hôtels.

	Eco (0* et 1*)		Standard (2*)		Luxe (3* et 4*)		Non classés		Total	
	Nbr d'hôtels	Capacité en chambres	Nbr d'hôtels	Capacité en chambres	Nbr d'hôtels	Capacité en chambres	Nbr d'hôtels	Capacité en chambres	Nbr d'hôtels	Capacité en chambres
Zone urbaine	51%	74%	49%	64%	62%	77%	68%	81%	53%	71%
dont villes club	13%	20%	12%	16%	16%	21%	19%	21%	13%	19%
dont Paris	5%	6%	6%	9%	17%	21%	0%	0%	8%	13%
dont autres grandes villes	4%	6%	3%	4%	3%	3%	7%	9%	3%	4%
dont autres pôles urbains	30%	41%	29%	35%	27%	32%	42%	50%	29%	35%

Selon les villes, on observe une relative spécialisation vers une hôtellerie économique (0 et 1 étoile) standard (2 étoiles) ou de luxe (3 et 4 étoiles) (voir nuage de points ci-dessous) :

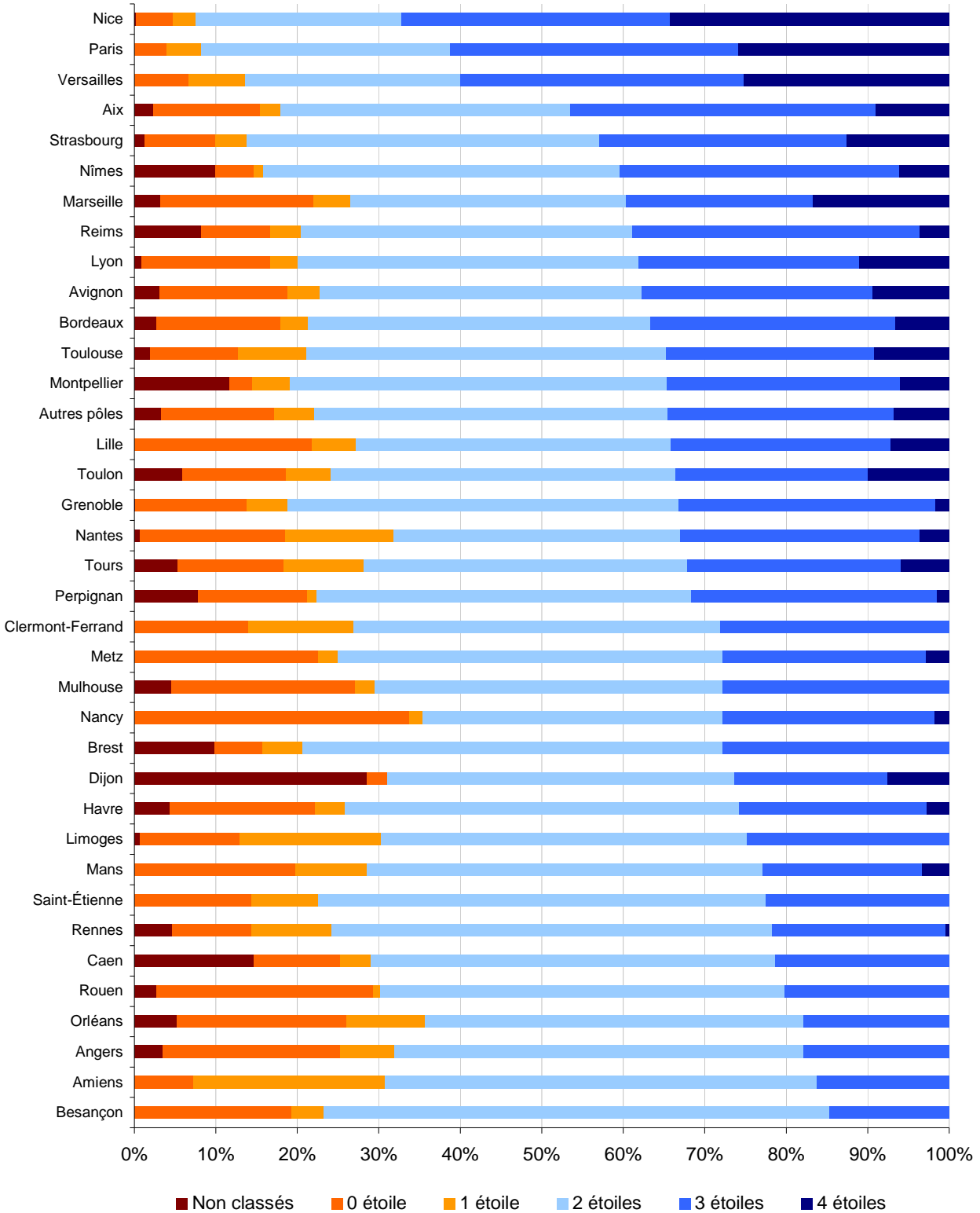
- Des villes nettement orientées sur un parc haut de gamme : Nice, Paris et Versailles dont plus de 60% de la capacité hôtelière relève de la catégorie « luxe ».
- Nîmes et Montpellier plutôt positionnées sur le luxe (respectivement 40% et 35% de la capacité totale) et où l'hôtellerie économique représente moins de 10% du total.
- Des villes avec un profil moyen, qui ont entre 10 et 30% en économique et entre 30 et 50% en luxe : Aix, Strasbourg, Marseille, Lyon, Reims, Avignon, Bordeaux, Toulouse, Toulon, Perpignan, Grenoble, Tours, Lille et Nantes.
- Des villes plutôt spécialisées dans l'hôtellerie économique qui ont 20 à 35% de leur capacité en économique et 15 à 30% en luxe : Rennes, Le Havre, Saint-Étienne, Besançon, Metz, Mulhouse, Clermont-Ferrand, Le Mans, Limoges, Nancy, Rouen, Angers, Orléans, Amiens.
- Brest, Caen et Dijon qui ont une capacité en économique et en luxe assez faible (moins de 30% en luxe et moins de 15% en économique) et qui sont plutôt positionnées sur le parc standard 2 étoiles (respectivement 52%, 50% et 43% de leur capacité en standard) ou non classé (respectivement 10%, 15% et 29% de leur capacité en non classé).

**Poids de l'hôtellerie économique et luxe dans les grandes villes en 2007  
(en nombre de chambres)**

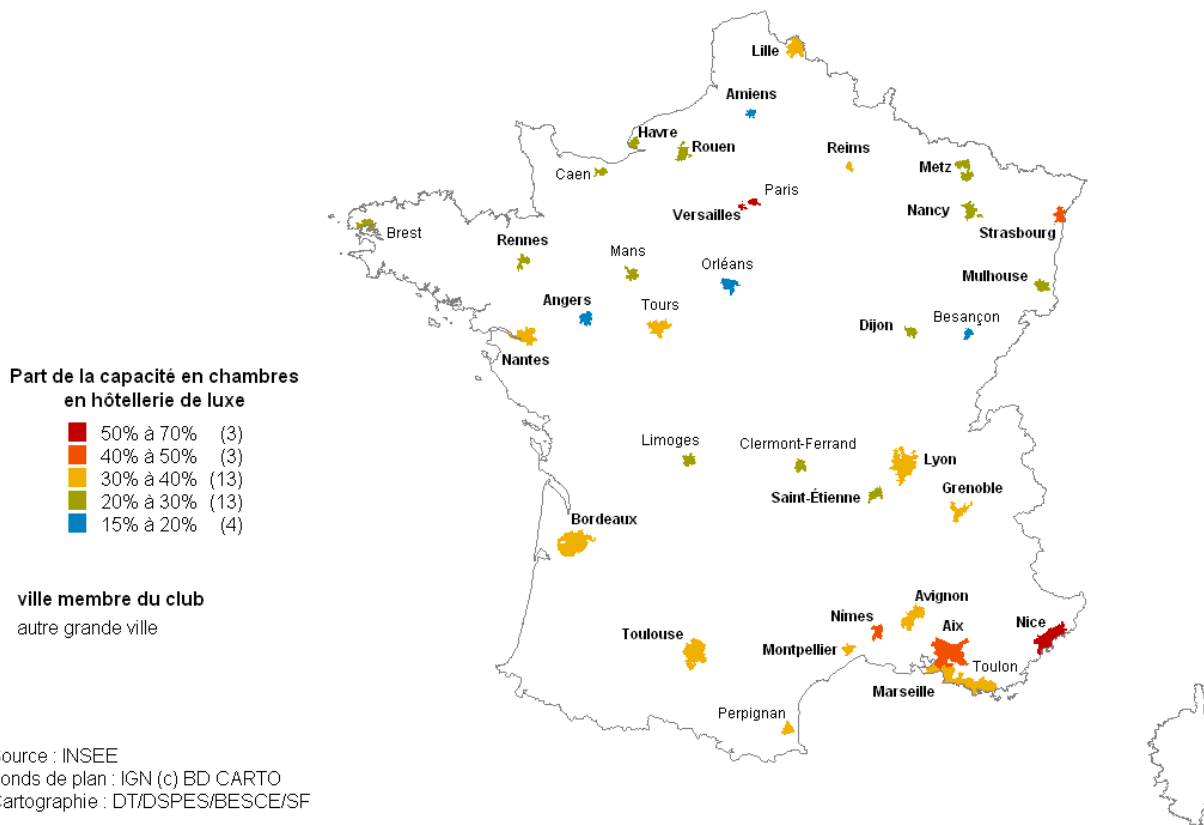


Source : INSEE, direction du Tourisme, partenaires régionaux

## Structure du parc hôtelier des grandes villes (capacité en chambres)



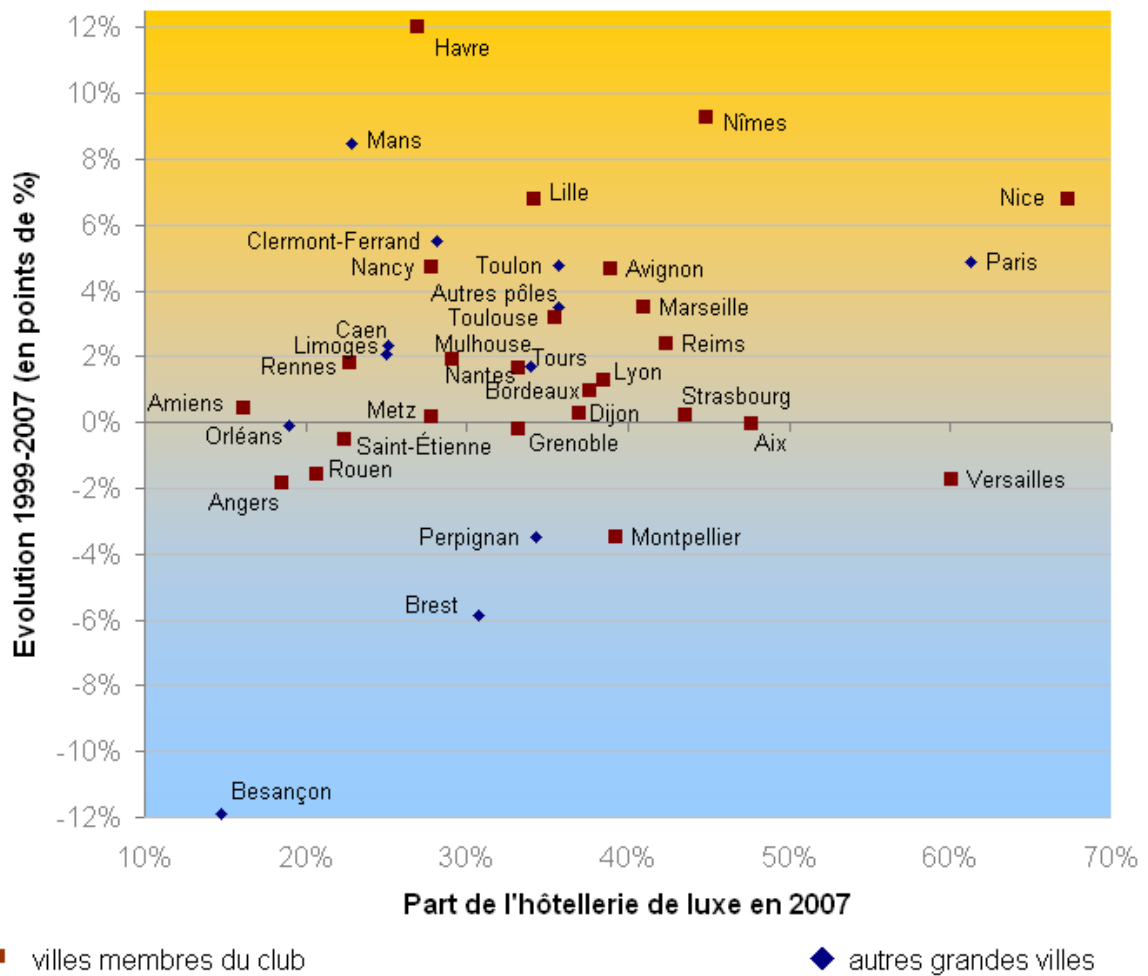
## Part de l'hôtellerie de luxe dans les grandes villes de France en 2007



De 1999 à 2007, la majorité des villes (26 sur 36) a vu la part de l'hôtellerie de luxe (3 et 4 étoiles) augmenter. Cette hausse a été particulièrement forte au Havre, au Mans ou à Lille, mais également à Paris et Nice où la part de l'hôtellerie de luxe était déjà élevée en 1999 (respectivement 56% et 61%).

On note toutefois une baisse de la catégorie luxe dans certaines villes : Besançon, Brest, Perpignan, Montpellier, Angers, Rouen, Versailles.

**Evolution de la part de l'hôtellerie de luxe dans l'hôtellerie classée de 1999 à 2007**



## II. Les résidences de tourisme

### Moins de résidences de tourisme dans l'urbain

La résidence de tourisme est un établissement commercial d'hébergement classé, faisant l'objet d'une exploitation permanente ou saisonnière.

Elle est constituée d'un ensemble homogène de chambres ou d'appartements meublés, disposés en unités collectives ou pavillonnaires, offert en location pour une occupation à la journée, à la semaine ou au mois à une clientèle touristique qui n'y élit pas domicile. Elle est dotée d'un minimum d'équipement et de services communs.

On recense 1 470 résidences de tourisme en France métropolitaine en 2007 (119 200 appartements et 508 300 lits). 579 se situent dans les pôles urbains, dont 292 dans les grandes villes (200 dans les villes club et 92 dans les autres grandes villes). Les villes de Nice et de Paris comptent à elles seules respectivement 94 et 62 résidences de tourisme.

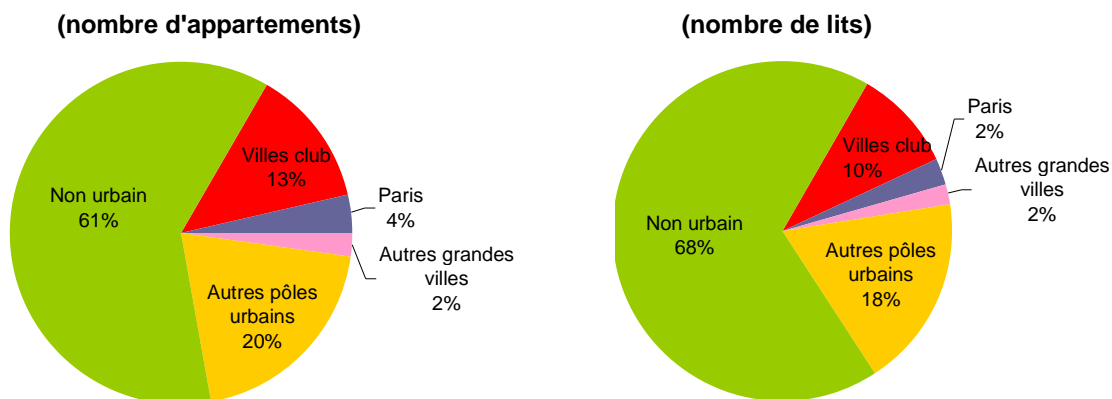
Si la taille moyenne des résidences est de 81 appartements, celle-ci est très variable, allant de 6 à plus de 1 400 logements. Les plus importantes par la taille sont celles de Pierre et Vacances.

Tandis que les hôtels se localisent préférentiellement dans l'urbain, les résidences de tourisme sont majoritairement situées en dehors des pôles urbains (61% des appartements et 68% des lits).

Au sein de l'urbain, elles se situent en premier lieu dans les pôles urbains de petite taille (20% des appartements et 18% des lits). Les villes membres du Club « tourisme en ville » représentent toutefois 13% des appartements et 10% des lits de France métropolitaine. La ville de Paris concentre à elle seule 4% des appartements et 2% des lits, tandis que le cumul des autres grandes villes ne représente que 2% des appartements et des lits.

La répartition de la capacité en lits additionnée des hôtels et des résidences de tourisme traduit également la localisation privilégiée de ces dernières dans le non urbain. Ainsi, si elles représentent 37% de la capacité en lits globalement en France métropolitaine, cette proportion ne s'élève qu'à 16% dans l'urbain (18% dans les villes du club, 7% à Paris et 15% dans les autres grandes villes). Toutefois, la part des lits en résidence de tourisme est particulièrement importante dans certaines villes du Sud : Toulon, Nice, Aix et Montpellier (respectivement 43%, 34%, 30% et 25%).

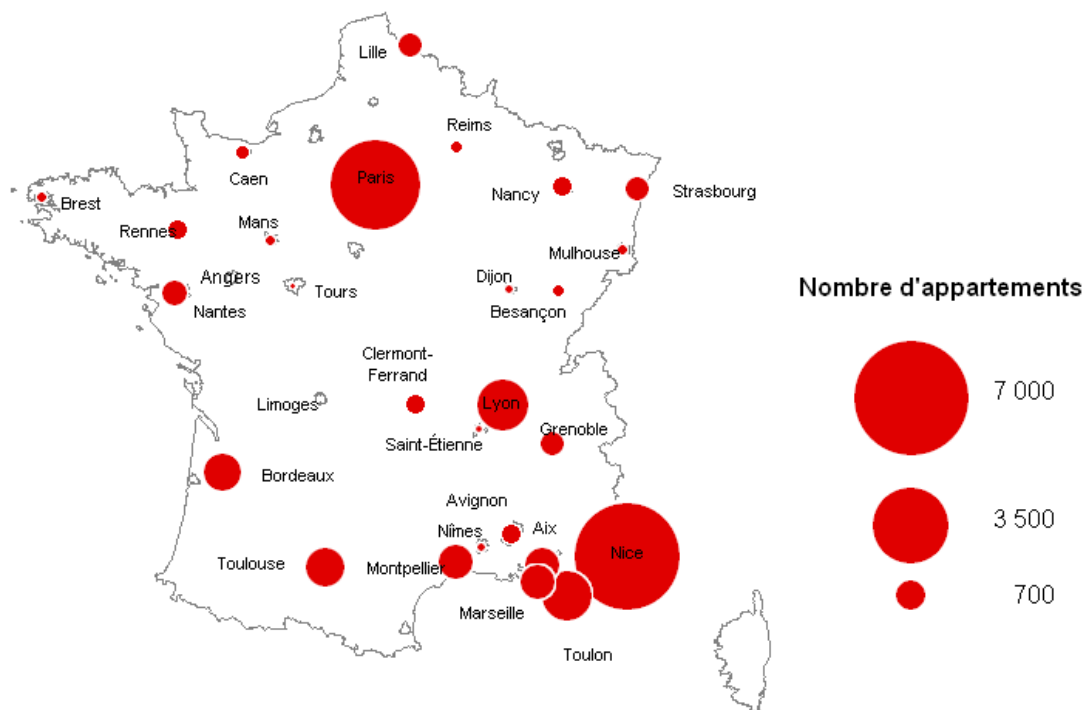
#### Répartition des résidences de tourisme en 2007



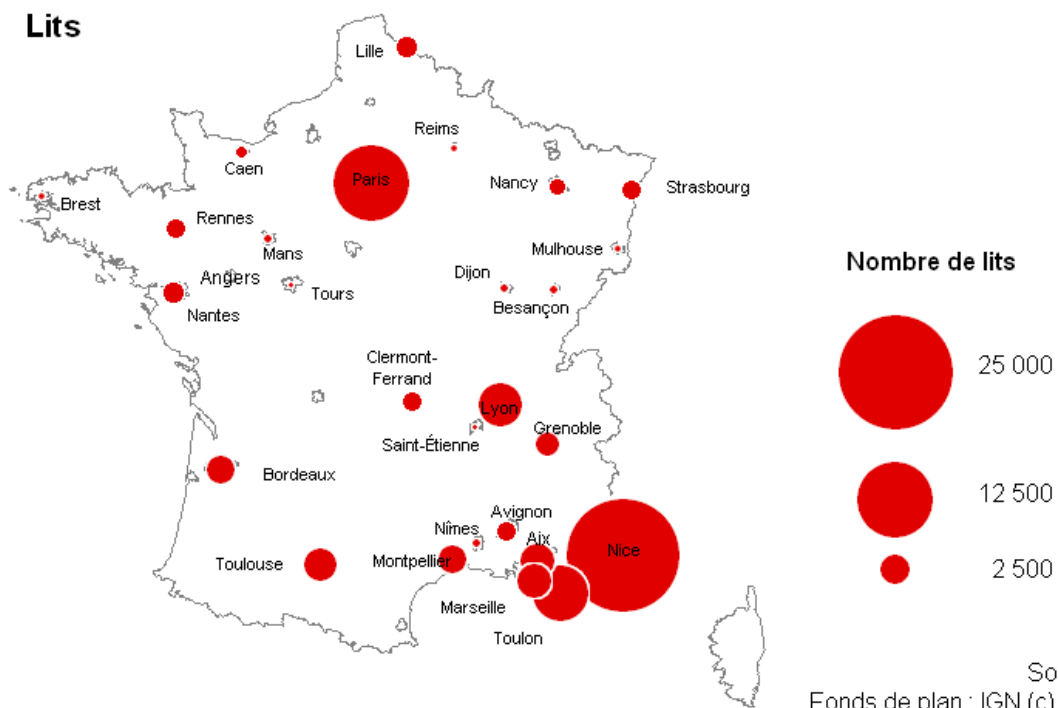
Source : SNRT

# Les résidences de tourisme en 2007

## Appartements

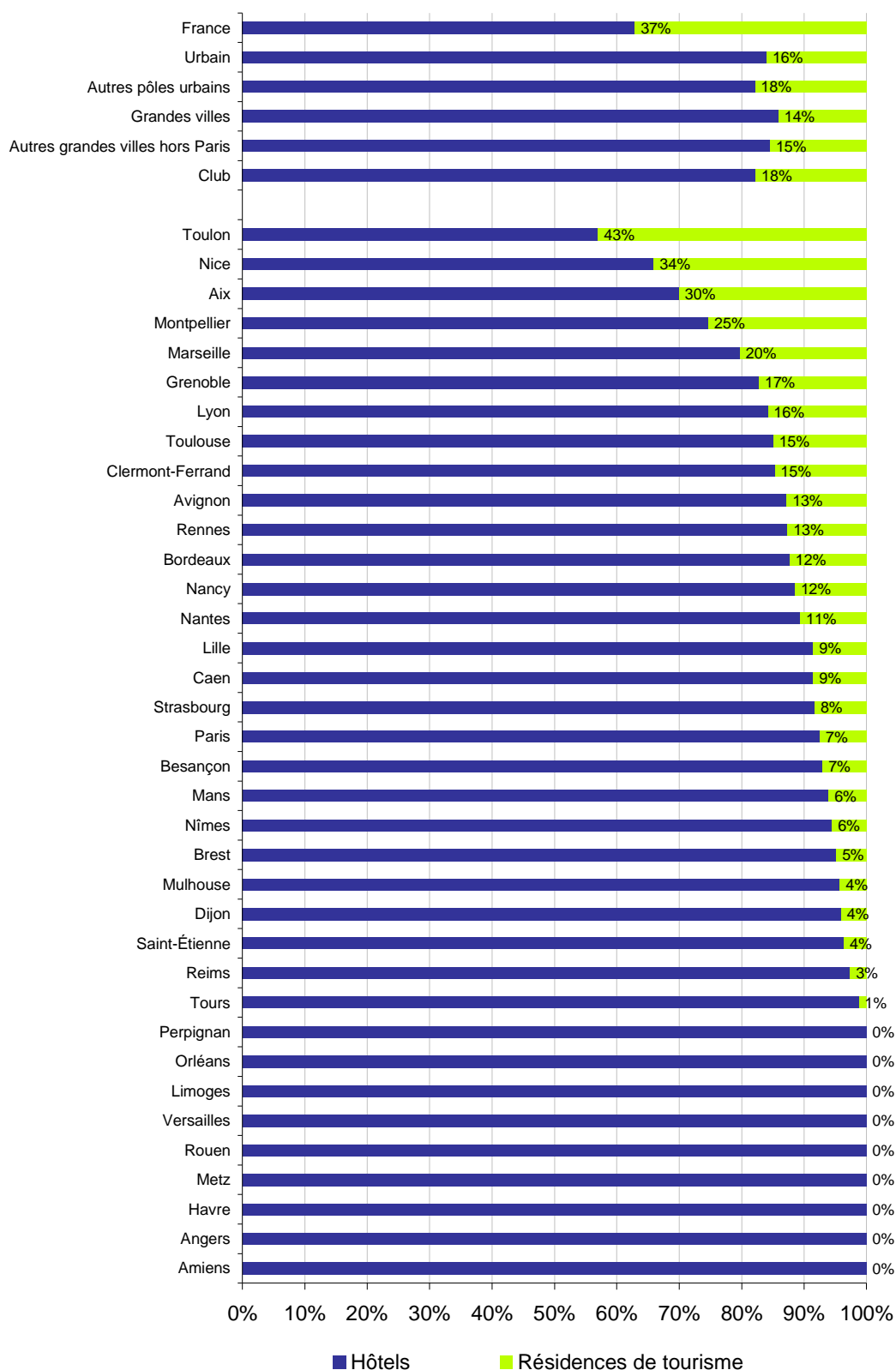


## Lits



Source : SNRT  
Fonds de plan : IGN (c) BD CARTO  
Cartographie : DT / DSPES / BESCE / SF

### Capacité en lits des hôtels et des résidences de tourisme en 2007



Source : Hôtels : INSEE, Résidences de tourisme : SNRT

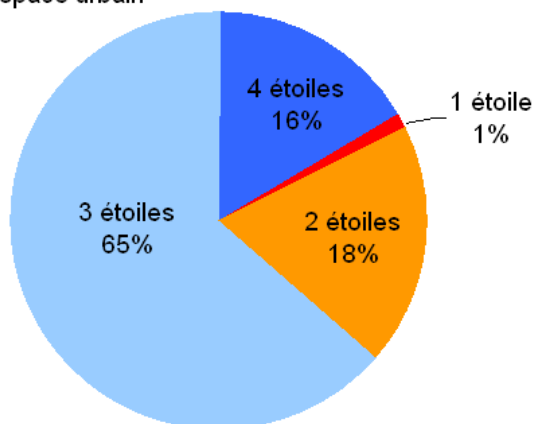
NB : Le fichier du parc des résidences de tourisme donne l'information du nombre d'appartements et du nombre de lits. Celui des hôtels donne le nombre d'hôtels et le nombre de chambre. Pour pouvoir comparer la capacité offerte dans ces deux types d'hébergement un quota moyen de deux lits par chambre d'hôtels est appliqué ici (norme Eurostat).

Il existe une procédure de classement des résidences de tourisme, mais la moitié d'entre elles ne sont pas classées (50% en France métropolitaine et 48% de non classées dans l'espace urbain).

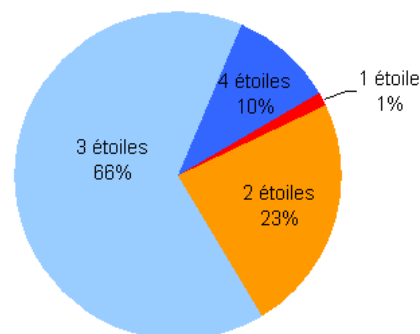
En ce qui concerne les résidences classées, près des deux tiers des appartements offerts relèvent de la catégorie 3 étoiles (66% en France métropolitaine et 65% dans l'urbain). La catégorie 4 étoiles est sur-représentée dans l'espace urbain par rapport à la moyenne France métropolitaine (16% des appartements contre 10% au niveau national).

### Classement des résidences de tourisme en 2007 (en % du nombre d'appartements)

Espace urbain



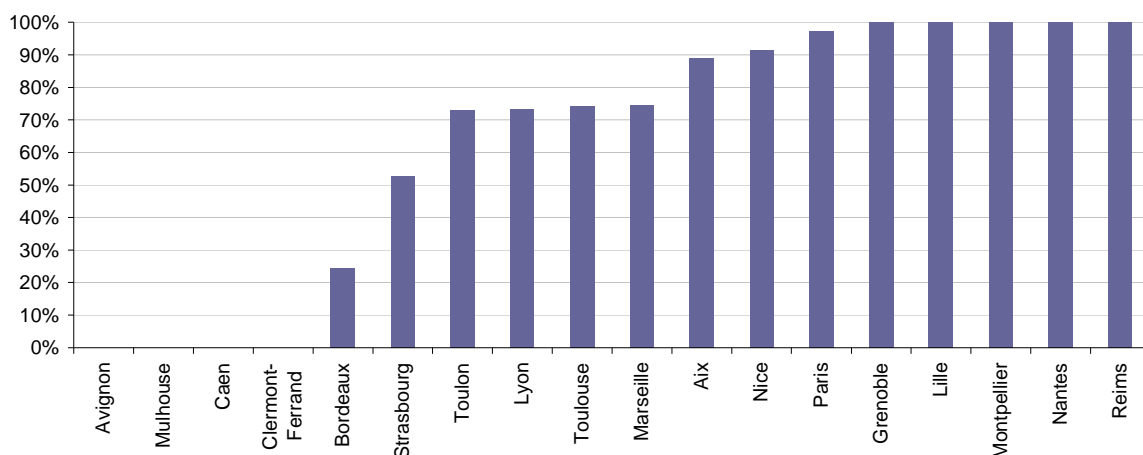
France métropolitaine



Source : SNRT

La catégorie luxe (3 et 4 étoiles) est particulièrement importante (plus de 70% des appartements classés et jusqu'à 100%) dans les villes de Toulon, Lyon, Toulouse, Marseille, Aix, Nice, Paris, Grenoble, Lille, Montpellier, Nantes et Reims.

### Part des appartements classés en 3 et 4 étoiles dans les grandes villes



Note de lecture : Seuls sont pris en compte les appartements classés. Par exemple, à Aix, 89% des appartements relève des catégories 3 et 4\*, et 11% des catégories 1 et 2\*. A Caen, 100% des appartements appartiennent aux catégories 1 et 2\*. Les villes de Besançon, Brest, Dijon, Le Mans, Nancy, Nîmes, Rennes, Saint-Etienne et Tours ne figurent pas sur le graphique car leurs résidences de tourisme ne sont pas classées.

## La fréquentation hôtelière de 2005 à 2007

### Le taux d'occupation des hôtels augmente surtout dans l'urbain

De 2005 à 2007, le taux d'occupation dans l'hôtellerie a augmenté en France, passant de 59% à 62%. Cette hausse est tirée par l'urbain, dont le taux d'occupation, globalement plus élevé que sur le reste du territoire (66% en 2007, soit 16 points de plus que le non urbain), a fortement augmenté depuis 2005 (+1 point de 2005 à 2006 et +2 points de 2006 à 2007).

Globalement, ce sont les villes qui ont un taux d'occupation élevé qui profitent le plus de cet accroissement (Paris, Marseille, Avignon, Montpellier, Aix). Paris se distingue par un taux d'occupation particulièrement élevé (79% en 2007) et un fort accroissement (+8 points depuis 2005).

Dans les autres grandes villes, la tendance est plutôt à la hausse. Toutefois, Clermont-Ferrand, Amiens et Angers voient leur taux d'occupation diminuer successivement de 2005 à 2006, puis de 2006 à 2007.

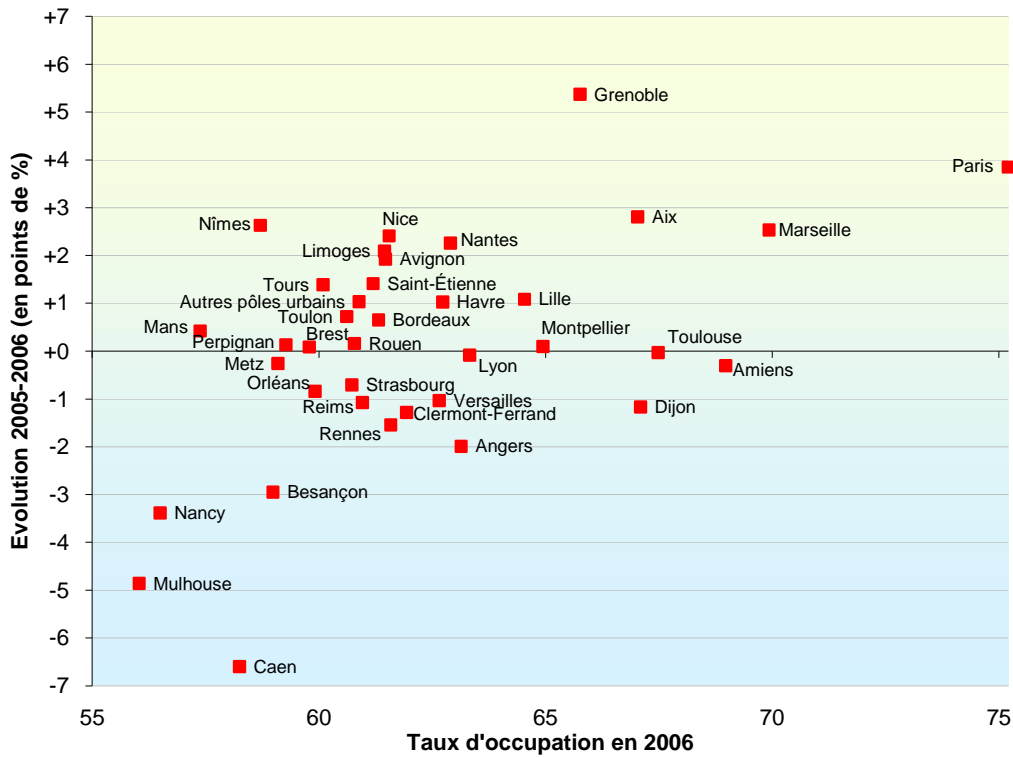
Certaines villes connaissent des évolutions inverses d'une année sur l'autre : Grenoble a enregistré une forte hausse de 2005 à 2006, puis une forte baisse de 2006 à 2007. A l'opposé, Caen, Besançon, Nancy et Mulhouse connaissent une hausse de leur taux d'occupation de 2006 à 2007 après une année de baisse.

#### Taux d'occupation par type d'espace

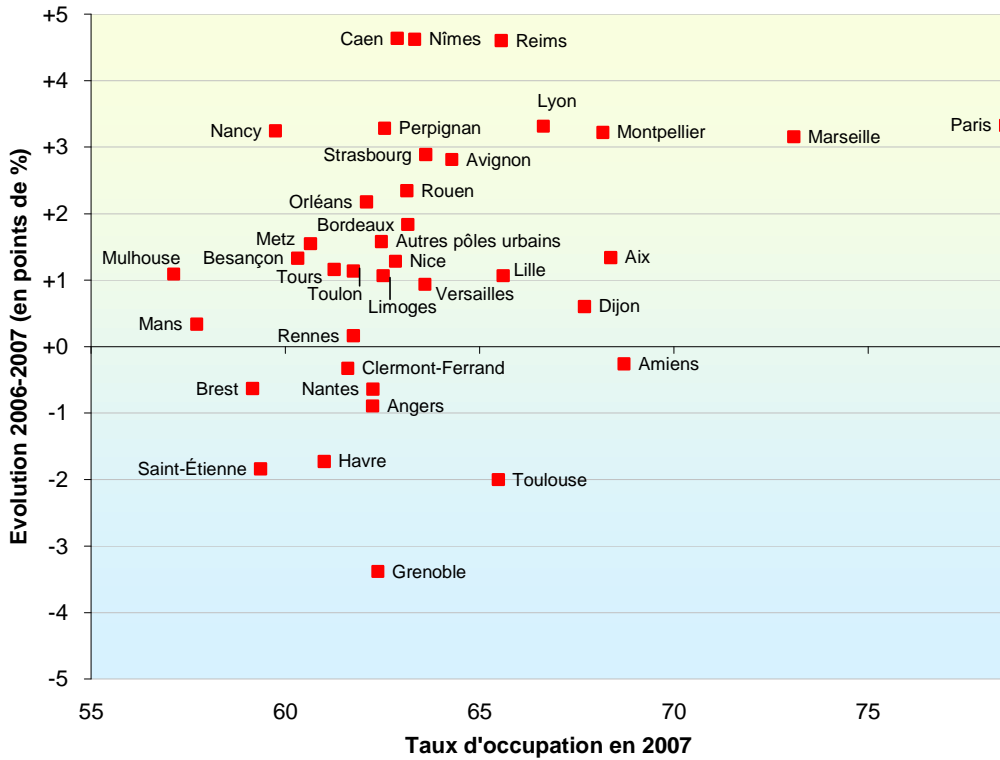
(en %)	2005	2006	2007
France	59	60	62
Non urbain	49	50	50
Urbain	63	64	66
dont Paris	71	75	79
dont villes club	62	63	64
dont autres grandes villes	61	60	61
dont autres pôles urbains	60	61	62

Source : INSEE, partenaires régionaux

### Taux d'occupation de l'hôtellerie en 2006 et évolution depuis 2005



### Taux d'occupation de l'hôtellerie en 2007 et évolution depuis 2006



## Une fréquentation moins concentrée sur la période estivale

Dans l'espace urbain, la fréquentation hôtelière est relativement plus répartie tout au long de l'année. Les mois de juillet et août représentent en 2007, comme en 2005 et 2006, 21% de la fréquentation annuelle, tandis que cette proportion atteint 28% dans le non urbain.

L'espace urbain dans son ensemble se distingue par deux pics d'occupation en juin et en septembre, tandis que le maximum est atteint en août dans le non urbain.

Toutefois, certaines villes du sud ont une clientèle essentiellement estivale : près de 30% des nuitées sont concentrées sur ces deux mois d'été à Toulon, Perpignan, Nice et Avignon.

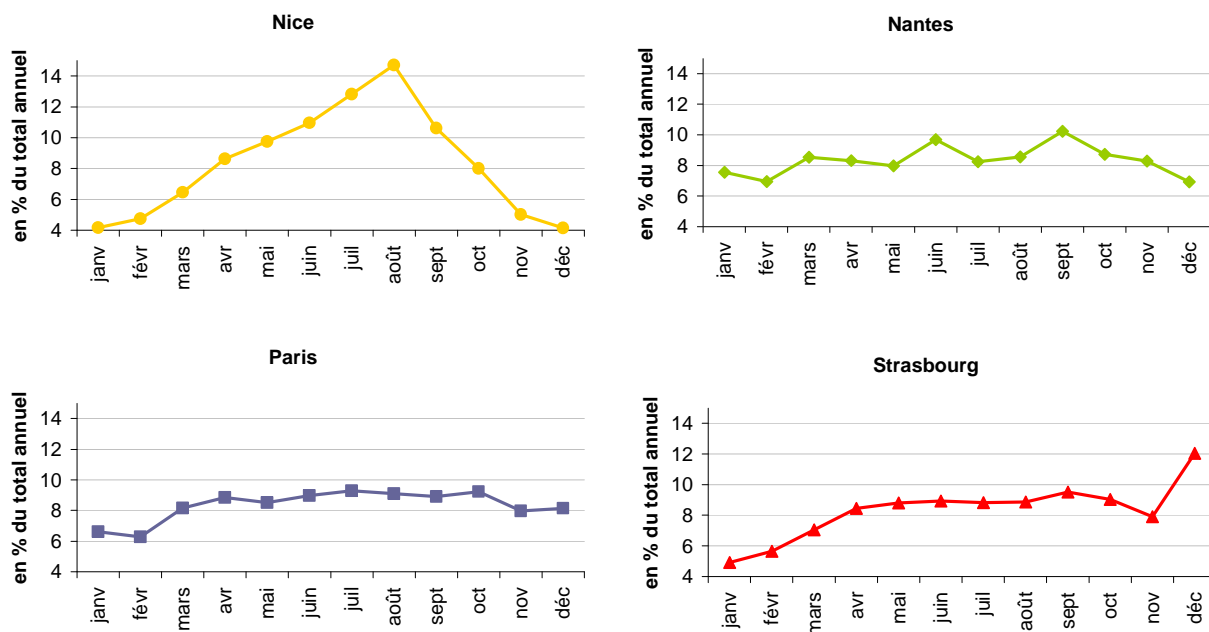
A l'opposé, les nuitées de juillet-août ne représentent que 15% environ de la fréquentation annuelle à Lille, Grenoble et Lyon.

Beaucoup de grandes villes connaissent leur pic annuel de fréquentation avant ou après saison, majoritairement au cours des mois de juin ou septembre. C'est notamment le cas de Lyon, Lille, Toulouse, Rouen, Reims, Nantes, Nancy, Angers, Dijon, Saint-Étienne, Besançon, Le Mans, Versailles.

Strasbourg connaît sa plus forte fréquentation en décembre (12% des nuitées de 2007).

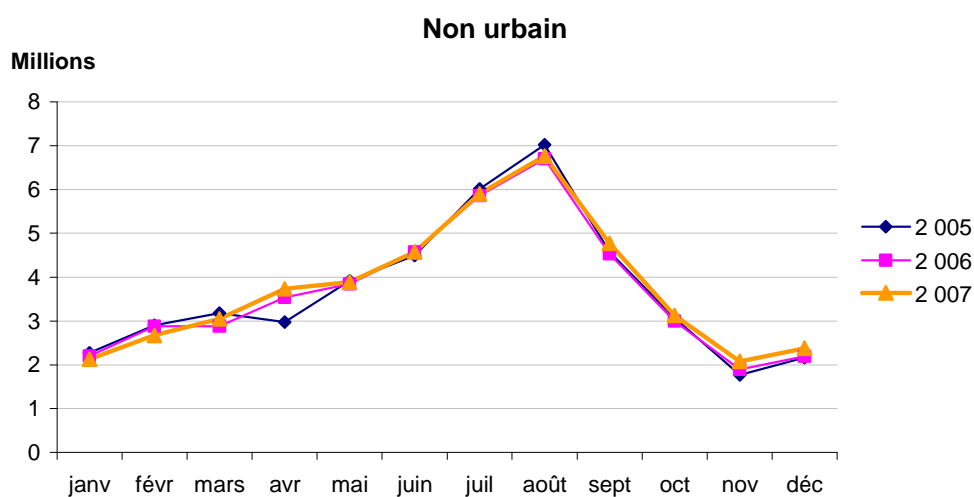
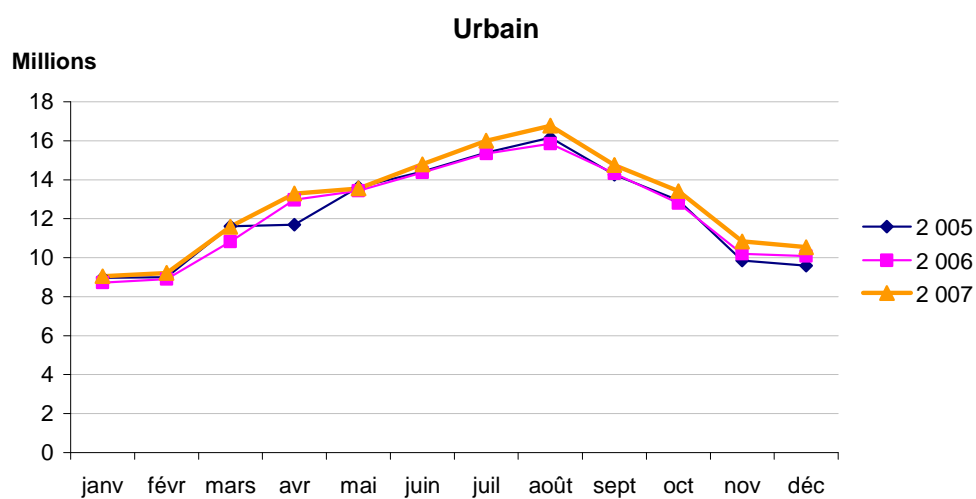
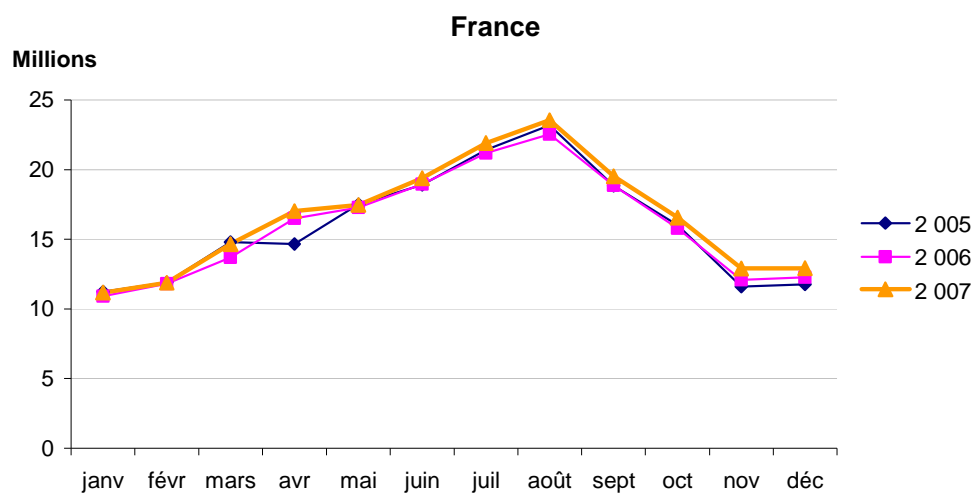
A Paris, la fréquentation est très répartie sur tous les mois de l'année et il n'y a pas de pic de fréquentation significatif (juillet en 2007, et octobre en 2006).

### Saisonnalité des nuitées hôtelières en 2007



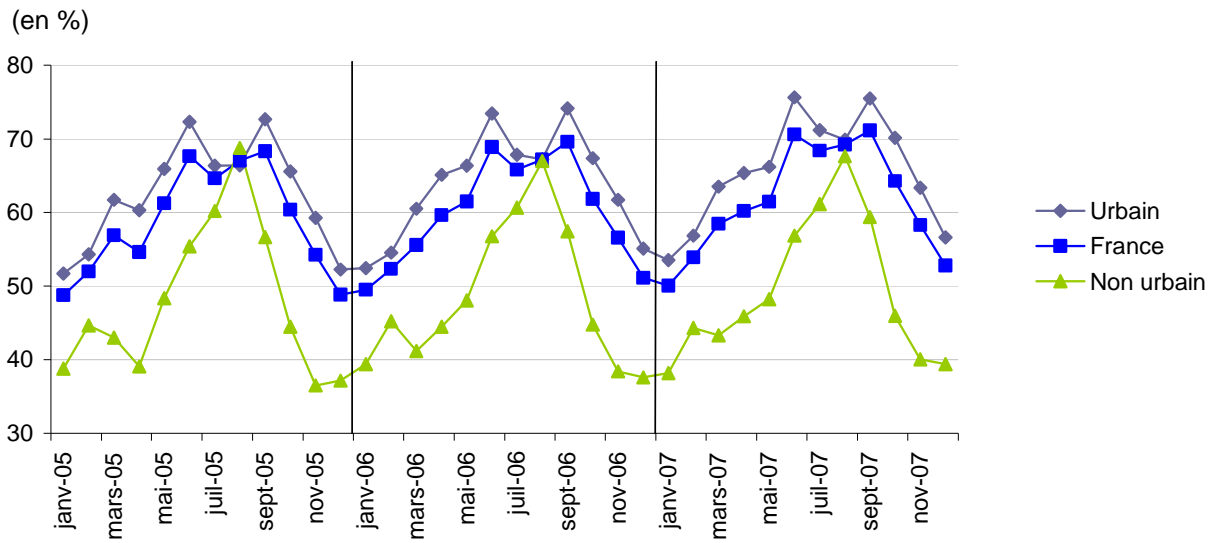
Source : INSEE, partenaires régionaux

## Saisonnalité des nuitées hôtelières

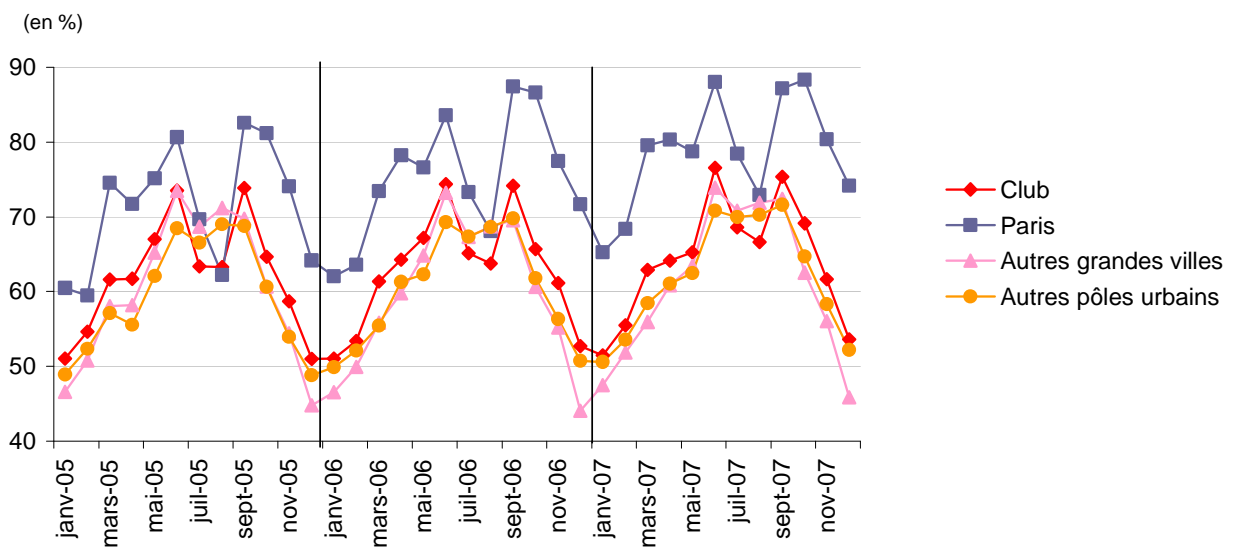


Source : INSEE, partenaires régionaux

### Saisonnalité du taux d'occupation



### Saisonnalité du taux d'occupation



Source : Enquête de fréquentation hôtelière, INSEE, partenaires régionaux

## Une fréquentation plus importante en semaine que le week-end

En France, la fréquentation des hôtels est plus élevée la semaine (nuitées de lundi à jeudi) que le week-end (nuitées de vendredi à dimanche). En 2007, le taux d'occupation en semaine est de 68%, pour 55% le week-end, soit 13 points d'écart. Le différentiel de fréquentation est accentué dans l'espace urbain (72% en semaine pour 57% le week-end, soit 15 points d'écart) et tout particulièrement dans les grandes villes (76% en semaine pour 60% le week-end, soit 16 points d'écart). Cela s'explique notamment par l'importance de la clientèle de tourisme d'affaires.

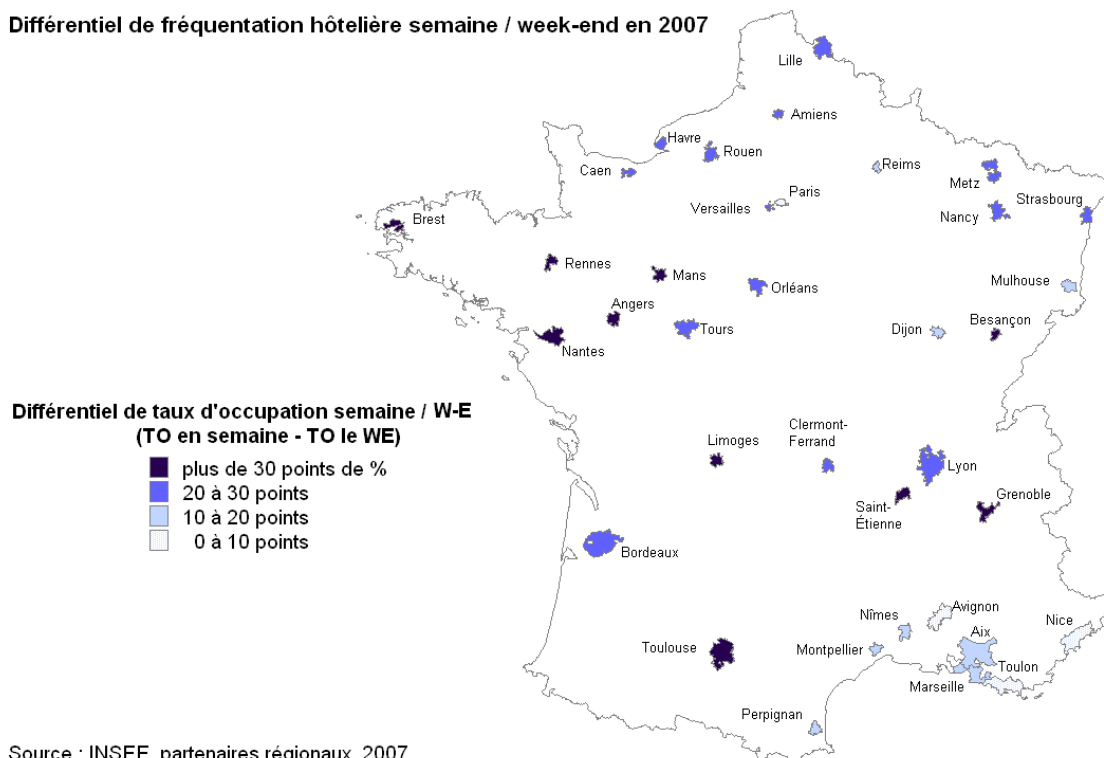
### Taux d'occupation journalier en 2007

	Club	Paris	Autres grandes villes	Total grandes villes	Autres pôles urbains	Total urbain	Non urbain	France
lundi	68	77	65	71	65	68	50	63
mardi	75	81	75	77	71	74	54	69
mercredi	77	83	76	79	72	76	55	70
jeudi	72	83	70	76	68	72	52	67
vendredi	56	79	52	64	55	60	47	56
samedi	59	81	55	66	62	64	56	62
dimanche	43	66	38	51	44	48	38	45
semaine (lundi à jeudi)	73	81	71	76	69	72	53	68
week-end (vendredi à dimanche)	53	75	48	60	54	57	47	55
total	64	79	61	69	62	66	50	62

Source : INSEE, Direction du tourisme, partenaires régionaux

Le taux d'occupation en semaine est plus stable suivant les villes que celui du week-end. Il varie de 64% à Toulon à 81% à Paris (pour 39% à Rennes ou au Mans à 71% à Paris le week-end). C'est dans les villes où le taux d'occupation le week-end est le plus bas que le différentiel d'occupation entre le week-end et la semaine est le plus important, notamment en Bretagne, Pays de la Loire, mais également à Toulouse, Grenoble, Saint-Étienne, Limoges, Besançon... Inversement, le différentiel d'occupation est faible dans les villes du sud-est et à Paris.

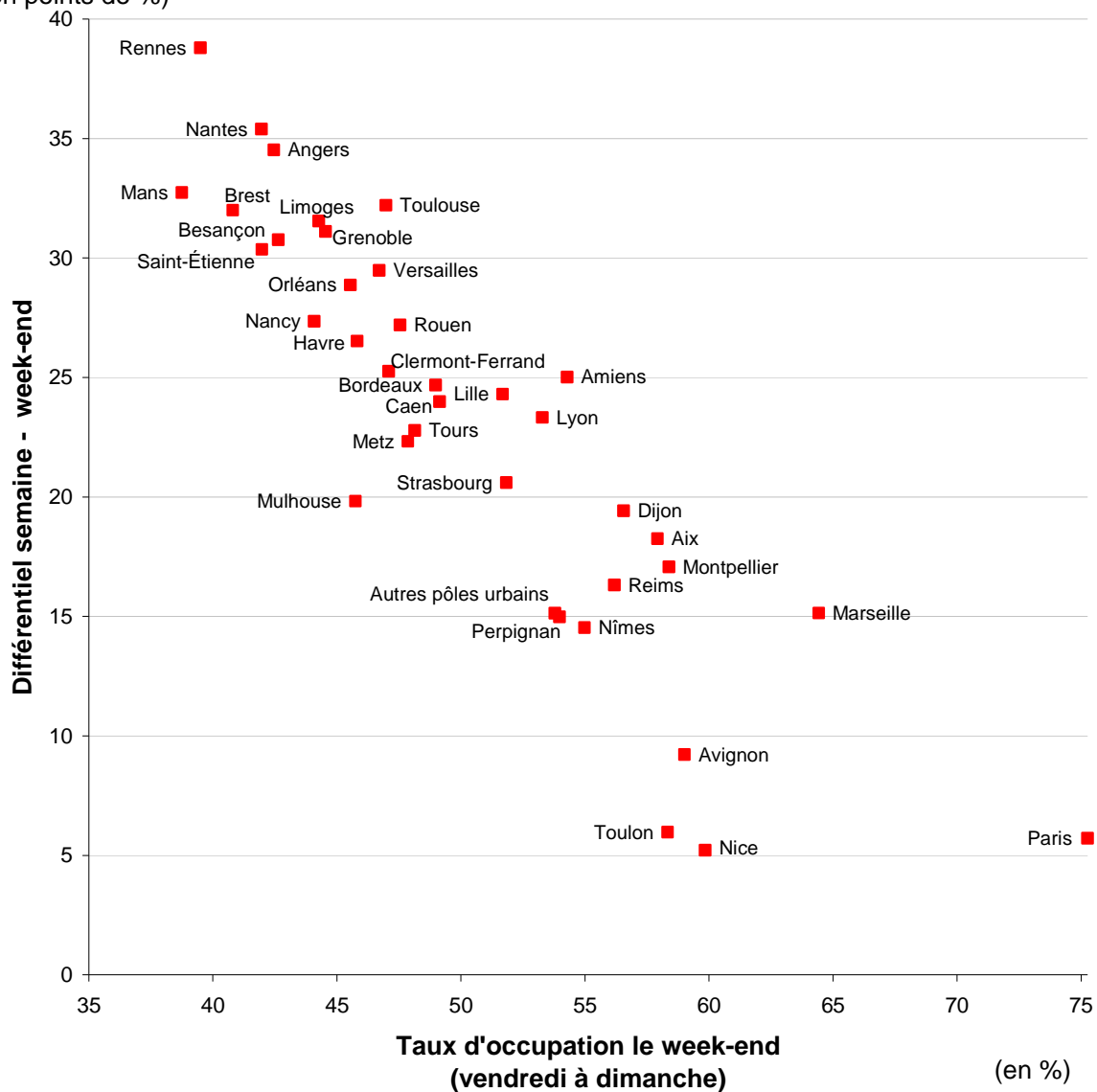
### Différentiel de fréquentation hôtelière semaine / week-end en 2007



Source : INSEE, partenaires régionaux, 2007  
Fond de plan : IGN (c) BD CARTO  
Cartographie : DT / DSPES / BESCE / SF

### Différentiel de fréquentation hôtelière semaine / week-end en 2007

(en points de %)



Source : INSEE, partenaires régionaux

## Une clientèle essentiellement française, mais un attrait spécifique de certaines grandes villes pour les étrangers

Les nuitées des résidents en France sont majoritaires dans l'hôtellerie de France métropolitaine (près des deux tiers des nuitées). Dans l'urbain, et en particulier dans les grandes villes, la proportion de nuitées étrangères est supérieure à la moyenne nationale : respectivement 38% et 44% pour 36% en France métropolitaine. Toutefois, la part des nuitées françaises reste majoritaire dans toutes les grandes villes, sauf à Paris et Nice qui comptent respectivement 66% et 53% de nuitées de touristes résidant à l'étranger.

Avignon, Strasbourg, Reims et Versailles ont une forte proportion de clientèle étrangère (près de 40%).

Elle est proche de 30% à Tours, Caen, Aix, Caen, Dijon et Mulhouse.

Elle est inférieure à 25% dans toutes les autres grandes villes et particulièrement basse à Nantes (8%), Saint-Étienne (10%), Limoges, Angers (13%), Rennes, Besançon et Clermont-Ferrand (14%).

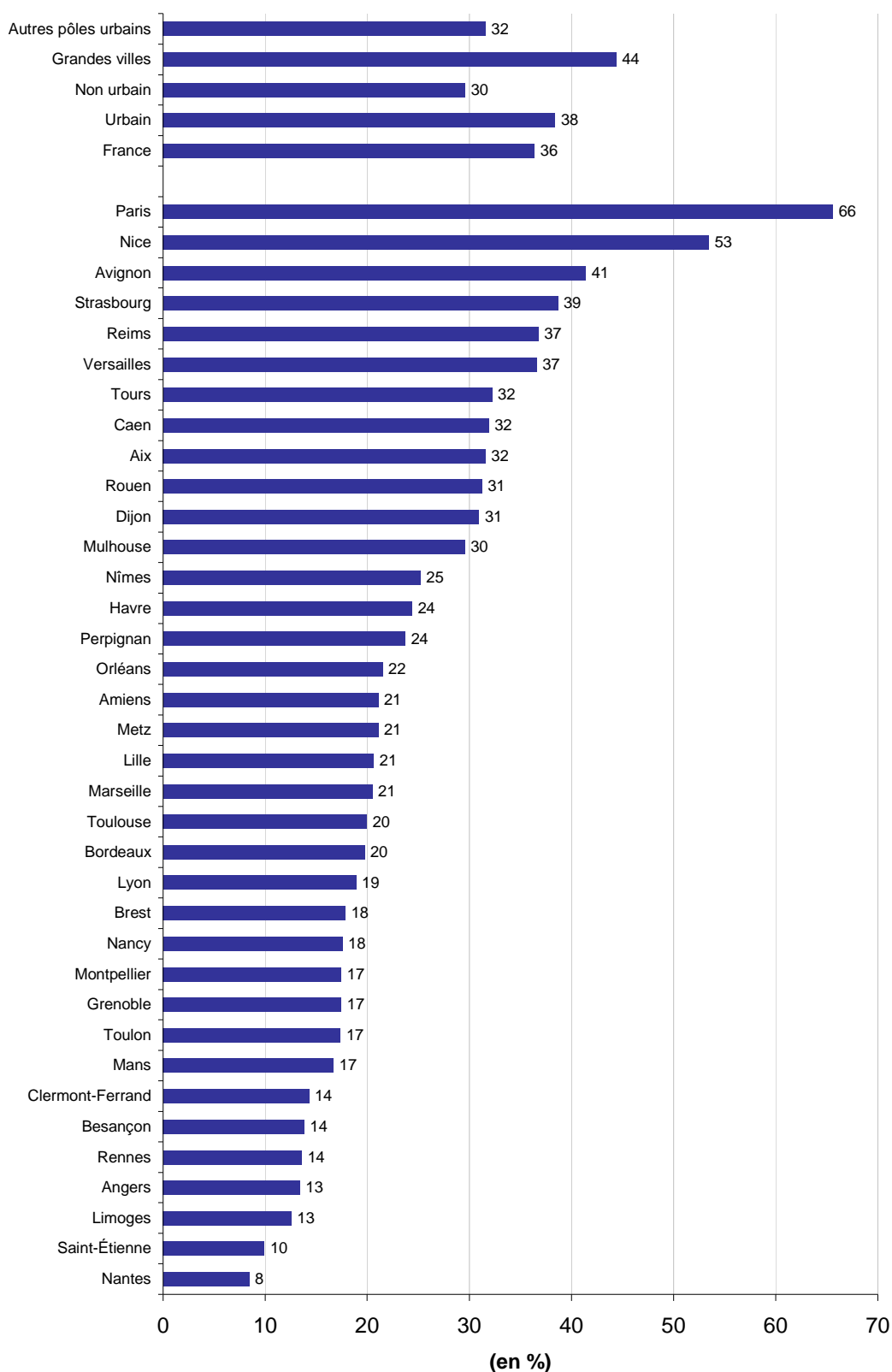
## La clientèle d'affaires, première clientèle des hôtels dans la majorité des grandes villes

Les nuitées d'affaires représentent une forte proportion de la clientèle hôtelière : 42% en moyenne en France métropolitaine en 2007. Dans l'urbain, et dans les grandes villes tout particulièrement, la proportion de nuitées d'affaires est supérieure à la moyenne nationale. Elle atteint 45% dans l'urbain et 49% en moyenne dans les grandes villes.

La proportion de nuitées d'affaires est supérieure à 50% dans 27 grandes villes et elle atteint plus de 70% des nuitées à Angers, Saint-Étienne et Grenoble.

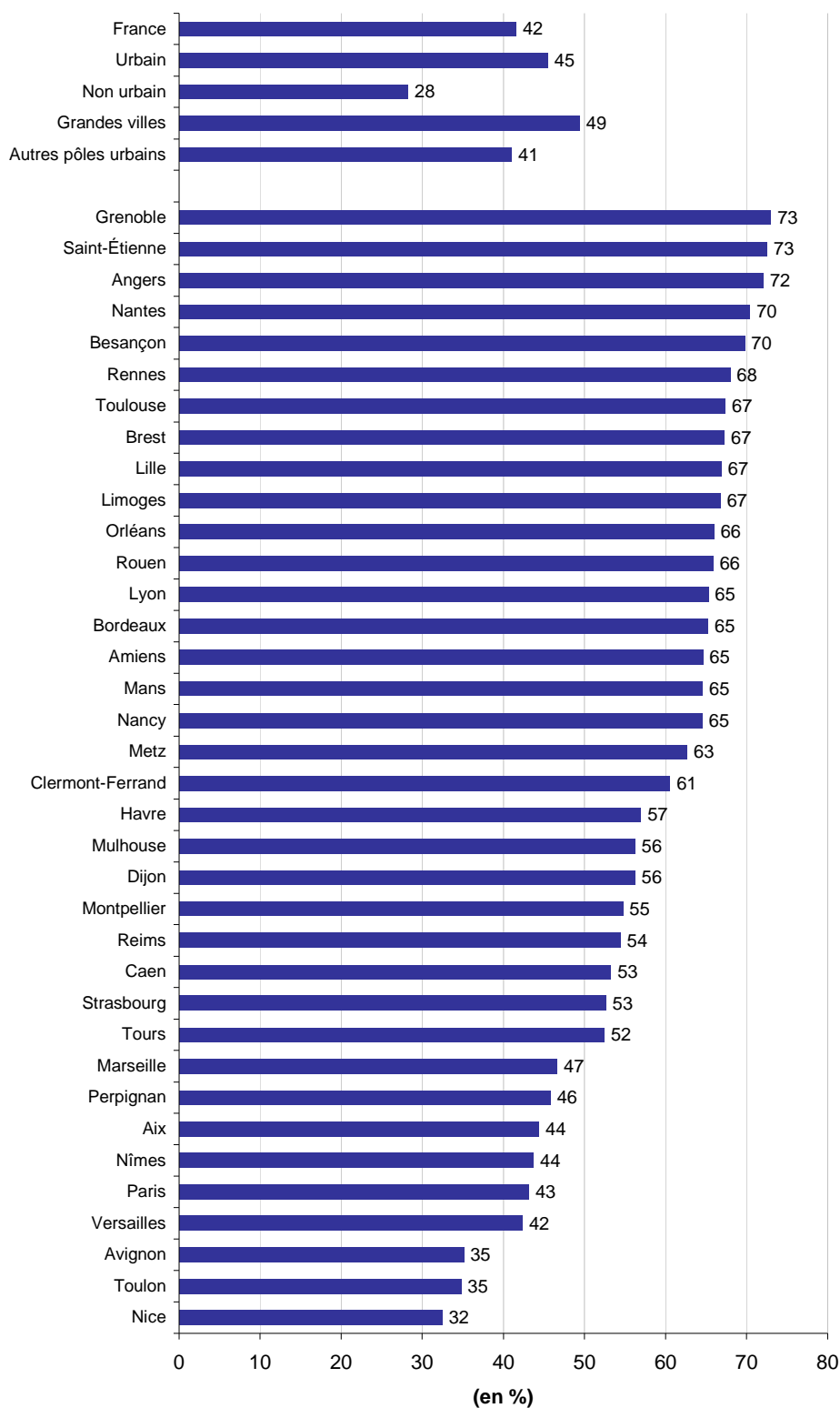
Elle est de 43% à Paris et inférieure à 40% à Avignon, Toulon et Nice.

### Part des nuitées hôtelières de touristes résidents à l'étranger en 2007



Source : INSEE, partenaires régionaux

### Part des nuitées hôtelières d'affaires en 2007



Source : INSEE, partenaires régionaux

## La fréquentation hôtelière « étrangère<sup>6</sup> » de 2005 à 2007

Les touristes lointains sont plus attirés par les grandes villes, mais les touristes européens y restent largement majoritaires

L'hôtellerie compte 72 millions de nuitées « étrangères » en 2007, ce qui représente 36% du total des nuitées hôtelières. 50% de ces nuitées se déroulent dans les grandes villes. Paris représente à elle seule 32% des nuitées étrangères de France métropolitaine, l'ensemble des grandes villes 50% et l'espace urbain 82%.

### Nuitées hôtelières des résidents à l'étranger

	2 005 (millions)	2 006 (millions)	2 007 (millions)	2005-2006 (%)	2006-2007 (%)
France	71,5	68,8	72,4	- 3,8	+ 5,2
Non urbain	12,7	12,7	13,3	- 0,1	+ 4,9
Urbain	58,8	56,1	59,0	- 4,6	+ 5,3
Club	11,7	11,2	11,2	- 4,0	- 0,1
Paris	22,7	21,7	23,4	- 4,3	+ 7,9
Autres grandes villes	1,7	1,6	1,7	- 4,2	+ 2,5
Total grandes villes	36,1	34,6	36,3	- 4,2	+ 5,1
Autres pôles urbains	22,7	21,5	22,7	- 5,2	+ 5,6

Source : INSEE, partenaires régionaux

Les nuitées « étrangères » sont en premier lieu le fait des touristes européens : ceux-ci en représentent 75% en moyenne en France métropolitaine et 72% en moyenne dans l'urbain en raison de la spécificité de Paris, très attractif pour les touristes lointains. Hors Paris, la clientèle étrangère des grandes villes est européenne à 80%.

Les villes les plus attractives pour les résidents lointains sont Paris, Versailles, Tours, Avignon, Grenoble, Lyon... et les plus « européennes » sont Lille, Le Havre, Reims, Mulhouse, Toulon...

Les principaux pays d'origine des touristes « étrangers » en France sont le Royaume-Uni (22% des nuitées), les États-Unis et l'Italie (10% chacun), l'Allemagne et l'Espagne (9%), la Belgique (7%), les Pays-Bas (5%), le Japon (4%), la Suisse (3%), la Russie, les pays d'Amérique centrale et de Sud et les pays d'Asie, Océanie (hors Japon et Chine) (2%).

<sup>6</sup> L'information recueillie dans le questionnaire de l'enquête hôtelière concerne plus exactement le pays de résidence habituelle du client, il ne s'agit donc pas de la nationalité.

Par type d'espace, ce classement est relativement le même, à quelques nuances près :

- Les touristes originaires du Royaume-Uni représentent une proportion de nuitées plus importante dans le non urbain que dans l'urbain (27% contre 20%). Dans une moindre mesure, c'est également le cas de la Belgique, de l'Allemagne, des Pays-Bas et de la Suisse.
- Les destinations lointaines privilégient le tourisme urbain. C'est également le cas de l'Italie et de l'Espagne.
- Le poids des touristes en provenance des États-Unis est prééminent à Paris (18%).

### Principales nationalités des touristes étrangers par type d'espace en 2007

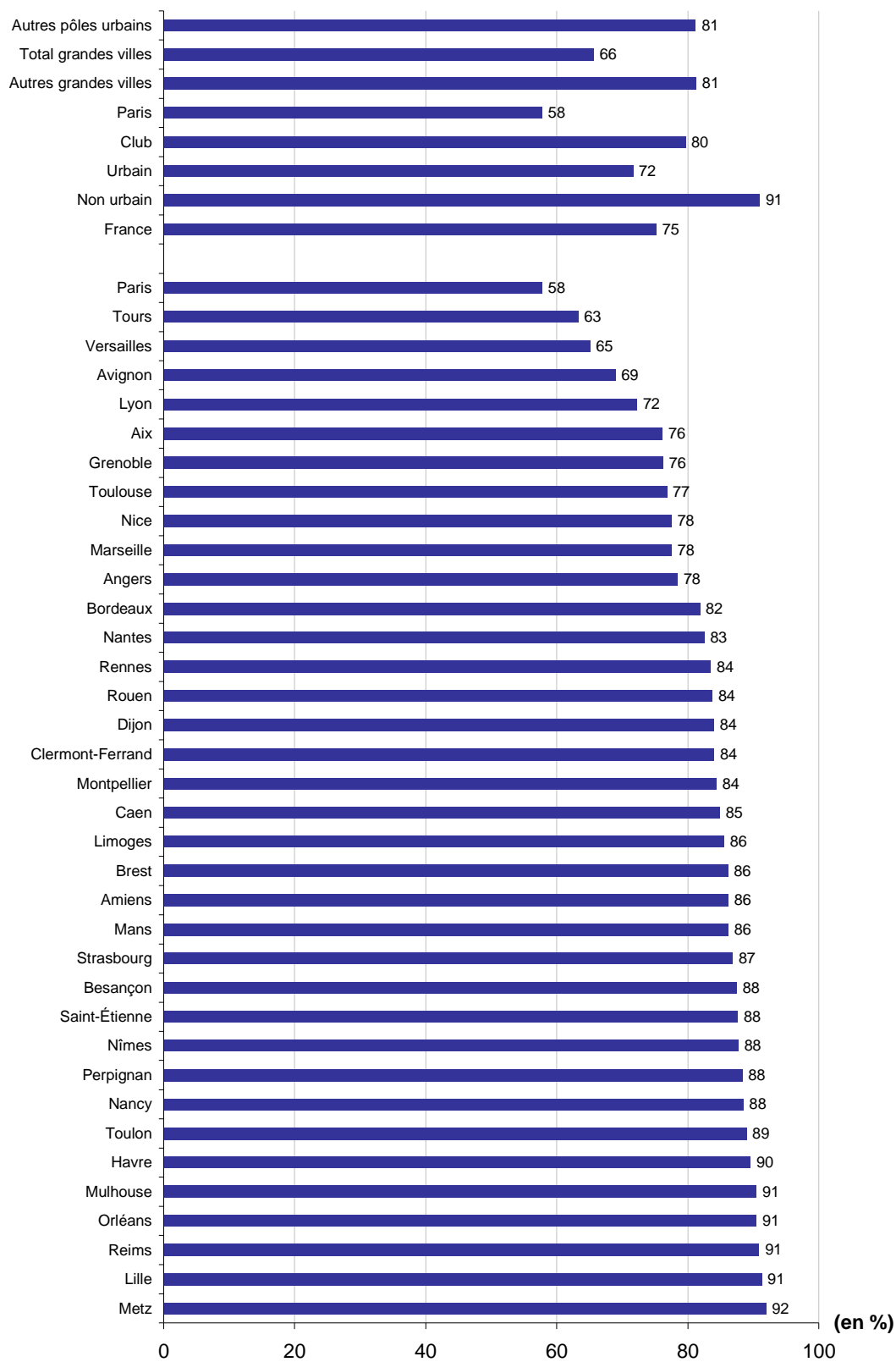
(part des nuitées hôtelières des étrangers)

France		Non urbain		Urbain	
Royaume-Uni	22	Royaume-Uni	27	Royaume-Uni	20
Etats-Unis	10	Belgique	16	Etats-Unis	11
Italie	10	Allemagne	11	Italie	10
Allemagne	9	Espagne	8	Allemagne	9
Espagne	9	Pays-bas	7	Espagne	9
Belgique	7	Italie	7	Belgique	5
Pays-bas	5	Suisse	5	Japon	5
Japon	4	Etats-Unis	4	Pays-bas	4
Suisse	3	Russie	1	Suisse	3
Amérique Centrale et du Sud	2	Autres pays d'Europe	1	Amérique Centrale et du Sud	3
Asie, Océanie (sauf Japon et Chine)	2	Danemark	1	Asie, Océanie (sauf Japon et Chine)	2
Russie	2	Asie, Océanie (sauf Japon et Chine)	1	Russie	2
Autres pays d'Europe	2	Portugal	1	Autres pays d'Europe	2
Proche et Moyen Orient	1	Irlande	1	Proche et Moyen Orient	2
Chine	1	Suède	1	Chine	2
Canada	1	Japon	1	Canada	1
Irlande	1	Canada	1	Irlande	1
Australie	1	Proche et Moyen Orient	1	Australie	1
Portugal	1	Autriche	1	Pays africains (hors Algérie, Maroc, Tunisie)	1
Pays africains (hors Algérie, Maroc, Tunisie)	1	Luxembourg	1	Portugal	1

Paris		Club		Total grandes villes	
Etats-Unis	18	Royaume-Uni	23	Royaume-Uni	18
Royaume-Uni	15	Italie	11	Etats-Unis	14
Italie	9	Allemagne	11	Italie	10
Espagne	9	Etats-Unis	9	Allemagne	8
Japon	7	Espagne	6	Espagne	8
Allemagne	7	Belgique	6	Japon	6
Amérique Centrale et du Sud	5	Pays-bas	4	Belgique	4
Pays-bas	3	Autres pays d'Europe	4	Pays-bas	3
Asie, Océanie (sauf Japon et Chine)	3	Suisse	4	Amérique Centrale et du Sud	3
Belgique	3	Japon	3	Suisse	3
Proche et Moyen Orient	3	Russie	2	Asie, Océanie (sauf Japon et Chine)	2
Suisse	3	Asie, Océanie (sauf Japon et Chine)	2	Russie	2
Russie	2	Canada	2	Proche et Moyen Orient	2
Canada	2	Proche et Moyen Orient	1	Autres pays d'Europe	2
Australie	2	Suède	1	Canada	2
Pays africains (hors Algérie, Maroc, Tunisie)	1	Chine	1	Australie	1
Autres pays d'Europe	1	Amérique Centrale et du Sud	1	Chine	1
Chine	1	Portugal	1	Pays africains (hors Algérie, Maroc, Tunisie)	1
Grèce	1	Australie	1	Suède	1
Algérie, Maroc, Tunisie	1	Danemark	1	Danemark	1

Source : INSEE, partenaires régionaux

### Part des nuitées des touristes européens dans les nuitées étrangères, en 2007, dans l'hôtellerie

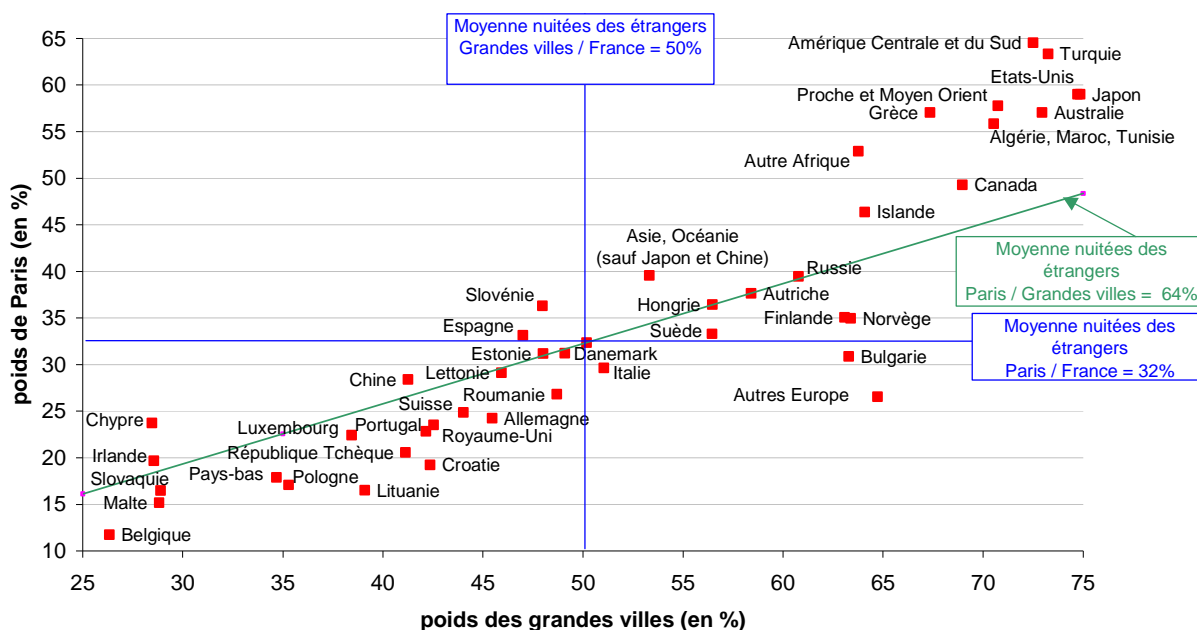


Source : INSEE, Direction du tourisme, partenaires régionaux

Au regard de leur attrait pour les grandes villes en général, et pour Paris en particulier, les touristes « étrangers » peuvent être regroupés en 6 catégories (voir graphe ci-après) :

- Les touristes plutôt lointains qui privilégient fortement les grandes villes et Paris : Amérique centrale et du sud, Proche et Moyen-Orient, Turquie, Australie, Japon, Algérie, Maroc, Tunisie et autres pays africains, Canada et Grèce.
- Les touristes plus proches mais avec un attrait marqué pour les grandes villes et Paris : Hongrie, Islande, Autriche, Russie.
- Les touristes ayant un attrait particulier pour les grandes villes, mais relativement moindre pour Paris : Finlande, Norvège, Bulgarie, Suède, Italie, Croatie.
- La majorité des pays européens qui sont moins attirés que la moyenne par les grandes villes et par Paris : Allemagne, Royaume-Uni, Belgique, Pays-Bas, Portugal, Suisse, Luxembourg, Irlande, Pologne, Roumanie, Lituanie, Slovaquie, Slovénie, République Tchèque, Malte, Danemark, Croatie, Estonie, Lettonie.
- La Slovénie et l'Espagne qui sont moins attirés que la moyenne par les grandes villes dans leur ensemble, mais particulièrement par Paris.
- Les touristes chinois qui sont très attirés par Paris mais qui séjournent plutôt dans des hôtels de la proche banlieue parisienne : ils apparaissent peu présents à Paris et dans les grandes villes sur le graphe ci-dessous qui reprend le zonage utilisé dans l'étude (Paris intra muros), en revanche, le tableau ci-après montre bien que si seulement 28% des nuitées chinoises ont lieu à Paris, cette proportion est proche des deux tiers si on intègre la proche couronne parisienne

Attraction des grandes villes pour les touristes étrangers en 2007



Note de lecture : En 2007, les touristes du Royaume-Uni venus en France ont passé 42% de leurs nuitées dans les grandes villes, dont 23% à Paris. Ils sont moins attirés par les grandes villes que la moyenne des touristes étrangers (50% de nuitées dans les grandes villes) et relativement peu attirés par Paris au regard de la moyenne des pays (32%), mais également au regard de la proportion moyenne des nuitées en grandes villes passées à Paris : 64%, symbolisée sur le graphique par la diagonale.

## L'urbain est plus soumis aux fluctuations de la clientèle étrangère

Pour permettre des comparaisons entre 2005 et 2006, les données 2005 ont été recalculées suivant la méthodologie « Tourisme 2 » adoptée en 2006. Cependant, l'attention du lecteur est attirée sur la sensibilité aux aléas statistiques des taux d'évolution de certaines variables déclinées à un niveau très fin (notamment les nuitées étrangères par pays d'origine).

La fréquentation étrangère a diminué de 2005 à 2006 en France (-3,8%) et dans les grandes villes (-4,2%). L'année 2007 marque un regain de fréquentation étrangère, tant en France que dans l'ensemble des grandes villes (respectivement +5,2% et +5,1%).

### Nuitées hôtelières des résidents à l'étranger

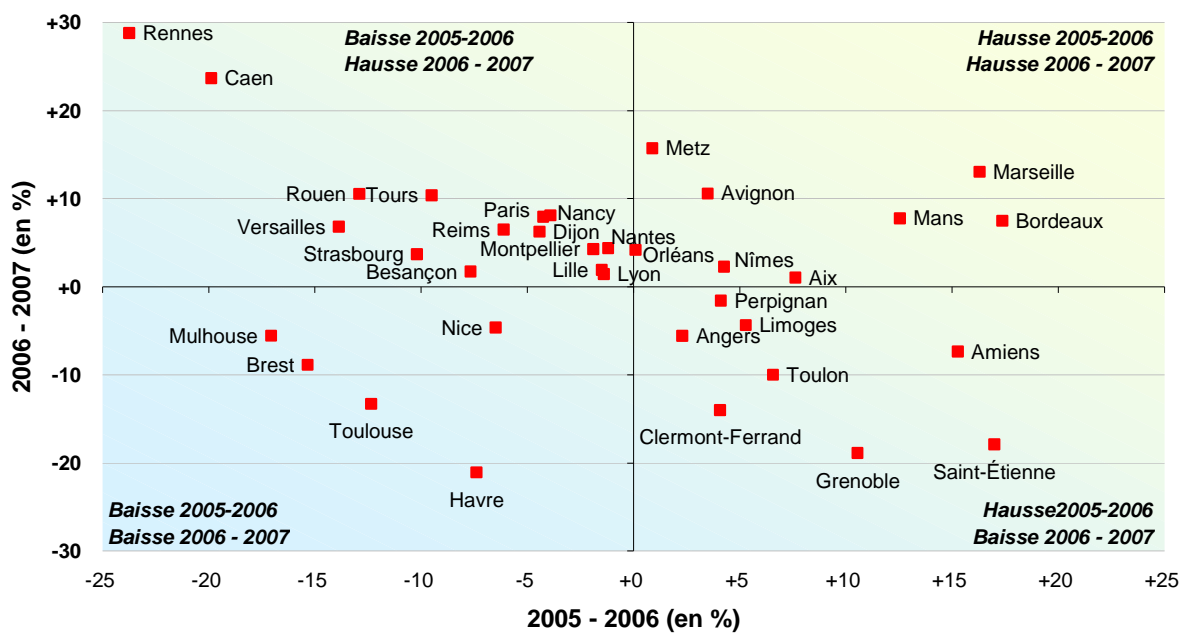
	2 005 (millions)	2 006 (millions)	2 007 (millions)	2005-2006 (%)	2006-2007 (%)
France	71,5	68,8	72,4	- 3,8	+ 5,2
Non urbain	12,7	12,7	13,3	- 0,1	+ 4,9
Urbain	58,8	56,1	59,0	- 4,6	+ 5,3
Club	11,7	11,2	11,2	- 4,0	- 0,1
Paris	22,7	21,7	23,4	- 4,3	+ 7,9
Autres grandes villes	1,7	1,6	1,7	- 4,2	+ 2,5
Total grandes villes	36,1	34,6	36,3	- 4,2	+ 5,1
Autres pôles urbains	22,7	21,5	22,7	- 5,2	+ 5,6

Source : INSEE, partenaires régionaux

Parmi les grandes villes, si l'on compare les taux de croissance enregistrés de 2005 à 2006 et de 2006 à 2007 (graphe page suivante), on note que :

- 8 enregistrent une hausse au cours des deux périodes 2005-2006 et 2006-2007 : Bordeaux, Marseille, Nîmes, Aix, Avignon, Metz, Le Mans, Orléans.
- La majorité des villes(15) sont dans la tendance nationale (baisse 2005-2006 puis hausse 2006-2007) : Paris, Lyon, Lille, Nantes, Nancy, Tours, Montpellier, Versailles, Strasbourg, Rouen, Dijon, Caen, Rennes, Reims, Besançon.
- 8 villes ont une évolution inverse (hausse 2005-2006 puis baisse 2006-2007) : Perpignan, Angers, Limoges, Amiens, Toulon, Clermont-Ferrand, Grenoble, Saint-Étienne
- 5 ont connu une diminution de la fréquentation « étrangère » au cours des deux périodes : Mulhouse, Nice, Toulouse, Brest, Le Havre.

### Evolution des nuitées étrangères de 2005 à 2007



Source : INSEE, partenaires régionaux

## Principales clientèles étrangères des grandes villes : anglaises, allemandes, italiennes

Dans la majorité des grandes villes, la première clientèle « étrangère » est en provenance du Royaume-Uni.

On note toutefois quatre exceptions :

- les Américains à Paris (États-Unis) qui représentent à eux seuls plus de 4 millions de nuitées touristiques en 2007
- les Allemands l'Est : Strasbourg, Nancy, Mulhouse, Besançon, Saint-Étienne
- les Italiens dans certaines villes du Sud-Est : Marseille, Aix, Toulon, Avignon, Nîmes
- les Espagnols à Bordeaux

Dans ces villes, les Anglais sont en général la deuxième clientèle « étrangère » (à Bordeaux et dans le sud-est, et à Saint-Étienne et Besançon). Toutefois, à Mulhouse et Strasbourg, ce sont les Italiens et à Nancy les Belges.

Dans les autres villes, ce sont le plus souvent les Allemands qui sont la deuxième clientèle, hormis :

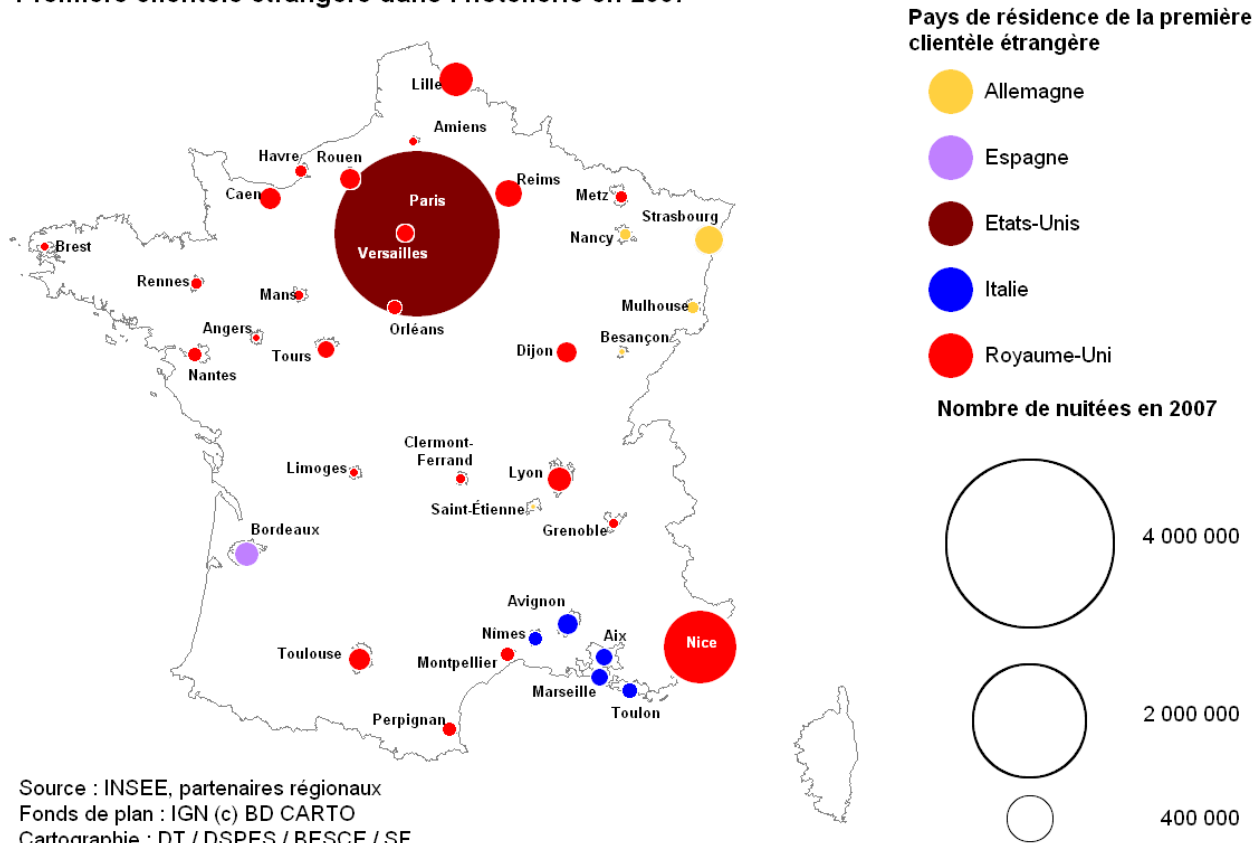
- les Belges dans certaines villes du Nord-Est : Lille, Reims et Le Havre.
- les Néerlandais à Orléans et Dijon.
- les Italiens sur certaines villes du littoral : Nice, Caen, Brest.
- les Espagnols à Perpignan et Montpellier, et plus loin à l'intérieur des terres jusqu'à Limoges, Nantes et Rennes
- les Japonais à Tours
- les Américains (États-Unis) à Lyon

Pour la troisième clientèle, les Allemands apparaissent en troisième position dans 10 villes sur les 22 où ils n'étaient ni la première ni la deuxième : Reims, Le Havre, Dijon, Lyon, Toulon, Montpellier, Perpignan, Bordeaux.

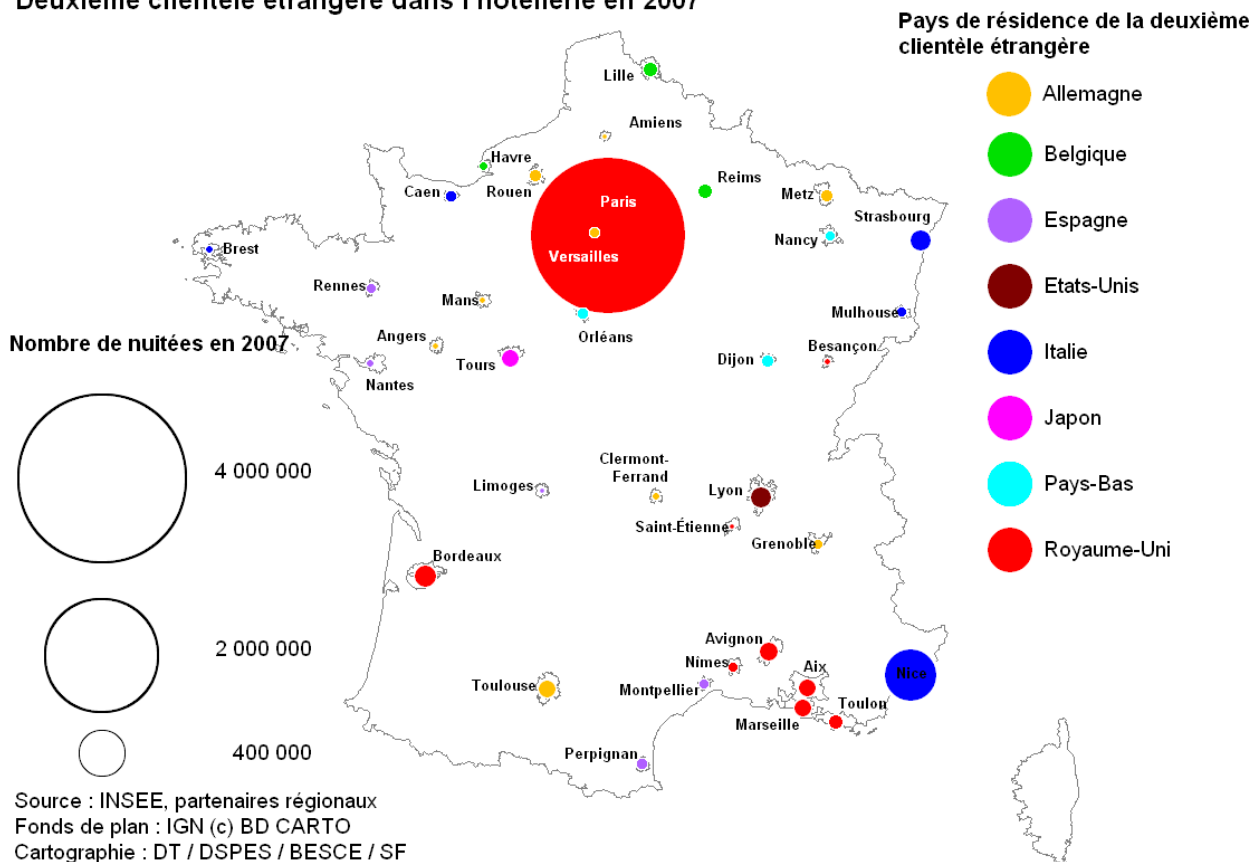
Les autres nationalités sont :

- les Italiens : Paris, Rouen, Le Mans, Rennes, Angers, Nantes, Saint-Étienne.
- les Américains à Nice, Avignon, Grenoble, Tours et Caen.
- les Espagnols à Toulouse, Nîmes, Clermont-Ferrand, Brest, Orléans.
- les Belges à Strasbourg, Mulhouse et Limoges
- les Néerlandais à Lille et Metz
- les Anglais à Nancy. Ils sont ainsi dans les trois premières clientèles dans toutes les villes sauf à Mulhouse et Strasbourg où ils ne sont qu'en quatrième position.
- les Chinois à Versailles
- les Suisses à Besançon

## Première clientèle étrangère dans l'hôtellerie en 2007



## Deuxième clientèle étrangère dans l'hôtellerie en 2007



### Troisième clientèle étrangère dans l'hôtellerie en 2007

